



Parc naturel  
PLAINES  
DE L'ESCAUT

## LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT

ANALYSE CONTEXTUELLE - ANALYSE ÉVOLUTIVE



Crédit photographique : ©Samuel DHOTE ©PNPE ou autre mention dans le document  
Cartographie : ©PNPE sauf autre mention. Données PNPE-PNTH et SPW 090324-0813



1. Introduction.....	4
2. Le territoire jusqu'au XVIIIème siècle.....	5
3. L'évolution du territoire du XVIIIème siècle à nos jours.....	6
4. L'évolution du territoire par thématique	
4.1 Les zones boisées.....	10
4.2 L'agriculture.....	16
4.3 L'urbanisation.....	20
4.4 Les infrastructures.....	25
4.5 Les activités économiques.....	29
5. Evolution post-industrielle – Illustrations.....	34
6. Les paysages remarquables	
6.1 Les PVR du territoire (2008-2019).....	36
6.2 Les LVR du territoire (2008-2019).....	49
7. L'analyse prospective	
7.1 Les dynamiques paysagères.....	60
7.2 Focus sur les ZACC.....	68
8. Bibliographie.....	70
9. La liste des acronymes.....	71

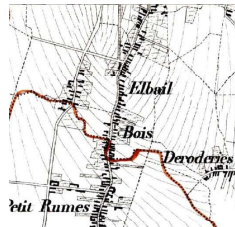
L'analyse descriptive du territoire du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut et de ses paysages a permis de mettre en évidence les grandes entités paysagères et les éléments qui les composent. A ce stade, une analyse de l'évolution des paysages est utile, voire indispensable pour comprendre les mécanismes de l'évolution du territoire et pour déterminer les paysages qui expriment l'évolution des lieux.

Clé de lecture :

1. L'évolution de l'organisation spatiale des territoires ruraux et des espaces urbains et leur évolution jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle pose les bases d'une approche plus générale du territoire dans le temps.
2. A partir du 18<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours, une série de cartes représentatives des étapes clés permettant de comprendre l'évolution du territoire nous permet de visualiser les changements importants.



Carte établie par le Comte Ferraris réalisée De 1770 à 1777



Carte topographique établie par Vander Maelen de 1846 à 1854



Orthophotoplan du territoire wallon 2015

3. Une analyse à travers quatre thématiques qui regroupent les différents éléments principaux sur le territoire du Parc naturel permet de comprendre des évolutions spécifiques au territoire. Il s'agit des zones boisées, de l'agriculture, de l'urbanisation ainsi que des infrastructures et activités économiques.
  - La première partie, sur les zones boisées, permet, à travers une approche écologique, de quantifier l'anthropisation du territoire du Parc naturel.
  - L'agriculture étant le caractère dominant au sein du Parc naturel, il est important de comprendre son évolution pour mieux appréhender les enjeux à venir.
  - Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est le parc naturel le plus urbanisé de Wallonie. La partie sur l'urbanisation analyse la structure des noyaux d'habitat pour permettre de comprendre et d'anticiper ce phénomène.
  - Enfin, la partie sur les infrastructures et les activités économiques complète l'analyse de l'évolution du Parc naturel en abordant les principaux éléments notamment liés aux réseaux ferroviaire, fluvial et routier ainsi qu'aux industries qui y sont présentes.

La zone du Grand Large a été choisie comme exemple à la fin de chaque partie car une grande diversité d'éléments des thématiques abordées dans l'analyse y sont présents. C'est une zone qui a beaucoup changé depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle et qui connaîtra encore des changements dans le futur. Elle permet de faire le lien entre chaque partie tout en approfondissant la réflexion sur une zone en particulier. C'est aussi un lieu singulier et évocateur du territoire du Parc.
4. Quelques illustrations anciennes permettent de comprendre à la fois une évolution post industrielle extraordinaire qu'a subie une partie du territoire mais aussi la plus lente évolution de la partie rurale du territoire.
5. Un focus est mis sur les paysages remarquables identifiés sur le parc naturel depuis 2008, date de réalisation de « l'inventaire Adesa » pour les points de vue remarquables et les lignes de vue remarquables du territoire.
6. Une analyse prospective est réalisée sur base des évolutions prévisibles selon le potentiel foncier du plan de secteur au regard de l'occupation du sol résidentielle et par rapport à des dynamiques paysagères identifiées.

Le Hainaut est depuis des lustres une zone stratégique, notamment au niveau économique et géopolitique. L'histoire hennuyère est marquée par de nombreux conflits car cette région, longtemps prospère est, tout d'abord, un lieu de passage reliant la mer du Nord et la France au Rhin et, ensuite, un territoire tampon entre les grandes puissances de l'époque.

Le territoire du Parc naturel, qui s'inscrit dans cette zone, a donc longtemps connu une impressionnante effervescence économique et est marquée historiquement par les invasions (des romains, des francs, des vikings ...) et les guerres successives (la bataille de Fontenoy par exemple). Il subsiste de ce passé économique et militaire de nombreux vestiges.

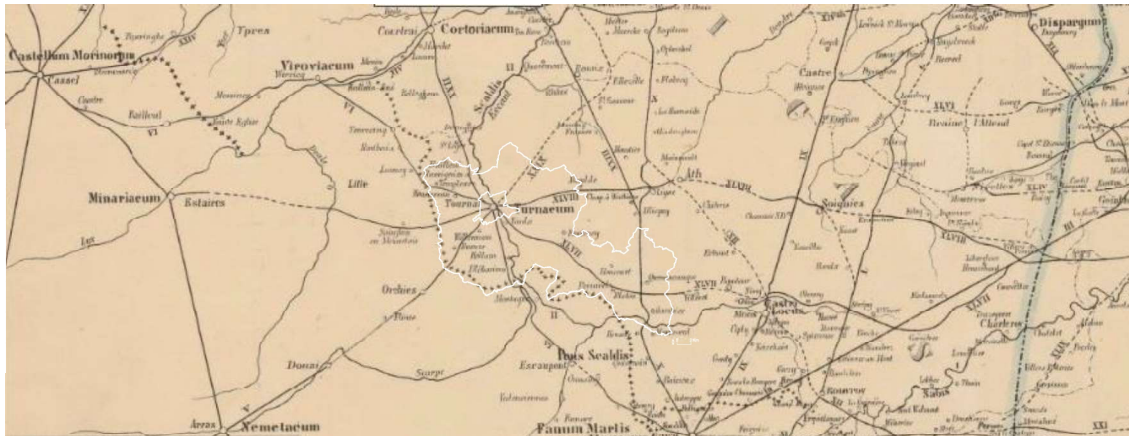
Globalement, l'histoire du territoire est tributaire des grandes villes qui lui sont proches (Tournai, Valenciennes, Mons, Lille, Condé-sur-l'Escaut). Il est utile de rappeler que la frontière que nous connaissons actuellement reste très récente au vu du long passé commun que nous partageons avec les territoires français du nord (Tournaisis et Comté du Hainaut, notamment).

Les sols riches et le climat tempéré ont permis une agriculture très productive en donnant à ce secteur une place de premier plan. Pour exploiter pleinement les potentialités du sol, l'Homme a rapidement déboisé et défriché de grandes superficies en ne laissant à la forêt que les sols à moindre rendement, les terres trop humides et les pentes trop abruptes. Il a également drainé intensivement les zones de marais et marécages historiquement très abondantes dans les plaines de l'Escaut.

Les terres de labours occupent donc depuis longtemps une place prédominante sur le territoire, les prairies se limitant aux alentours des villages et des fermes et des creux du relief plus humides. Les vergers, autrefois très développés, ont fortement régressé.

Dans la région, l'agriculture a très longtemps été liée à l'artisanat et à l'industrie, fournissant un revenu complémentaire aux paysans notamment durant les périodes creuses (carrière, textile...).

Le sous-sol de la région est exploité depuis longtemps, vu les richesses en matières premières qu'il contient (houille, pierre calcaire et craie, argile, sable...). L'activité extractive est millénaire sur le territoire mais reste plus que jamais d'actualité. En effet, si les Romains fabriquaient déjà de la chaux et exploitaient la pierre pour leurs routes et fortifications en 50 av. J.-C., certaines carrières seront sans doute encore exploitées dans un siècle. Antoing, dans la continuité du bassin carrier tournaisien, valorise donc très tôt la pierre calcaire en taille ou en chaux. L'extraction et la taille de la pierre constitueront une industrie très importante dès le Moyen Âge ; Péruwelz et Basècles sont également marqués par cette activité extractive qui y fut florissante.



Des voies romaines traversent le Parc naturel

**3.1 La situation au 18<sup>ÈME</sup> siècle**

La situation telle qu'établie à l'époque de Ferraris (voir extrait ci-dessous) met en évidence un tracé de frontière différent de celui que nous connaissons actuellement. À l'époque des Pays-Bas Autrichiens, la frontière au niveau de l'Escaut se situait à environ 2 kilomètres de Bléharies et à environ 6 kilomètres de Péronnes. Le Bois de Péronnes se situait donc aux Pays-Bas. L'actuel hameau de Howardries et le village de Wiers se trouvaient par contre en territoire français. Tournai, ceinturée de ses remparts est protégée par cet ensemble fortifié. Quelques petits faubourgs se développent aux environs des portes de la ville.

La carte de Ferraris met en évidence une occupation du cadre bâti très dispersée, essentiellement composée de villages ruraux de petite taille, établis de façon linéaire le long des voies de communication reliant les différents villages avec, donc, une économie rurale affirmée.

La carte ne fait pas apparaître de noyau villageois ou de zone d'habitat concentrée. Seuls les actuels villages de Blaton et de Roucourt présentent une structure plutôt agglomérée.

Les principales zones urbanisées quant à elles, se situent le long de l'Escaut entre Hollain, Bruyelle et Antoing, jusque Tournai. Le lit de l'Escaut suivait à l'époque un tracé plus oriental caractérisé par de nombreux méandres. Dans le périmètre formé par les communes de Péronnes, Hollain et Laplaigne, la plaine alluviale était occupée par de vastes zones marécageuses permettant au fleuve d'étendre son lit dans la vallée au cours des grandes crues. L'occupation du sol par la végétation révèle un taux de boisement et de surfaces cultivées relativement important. Sur ce point, la superficie de la forêt de Flines est parlante.

Par contre, les surfaces réservées aux herbages sont relativement limitées et se retrouvent autour du noyau villageois. Les zones d'herbage les plus importantes se situent dans la vallée de l'Escaut, notamment au nord de Tournai (prairies naturelles humides) et au sud-est du territoire dans le bassin de la Haine au niveau des communes de Bernissart, Harchies et Pommeroeul.

L'espace agricole est donc formé principalement de terres de culture : la base de l'alimentation à cette époque est constituée de céréales et la viande n'est qu'un luxe occasionnel.

L'industrie rurale liée à l'agriculture connaît une expansion importante. L'industrie textile et lainière en est un bon exemple, notamment sur Péruwelz et Beloeil (bonneteries, tanneries notamment, fabrication de bas). De façon plus générale, la région est marquée par le travail des fibres et du textile d'une part, parce que les nombreuses zones humides étaient propices à l'élevage ovin (réduit fortement après les drainages du 19<sup>ÈME</sup>) et d'autre part, par l'abondance de la culture de lin.

Les brasseries étaient également nombreuses : la mouture des blés était réalisée par les moulins très présents sur le territoire et ponctuant les paysages aux abords des villages.

Péruwelz a également compté des manufactures de cuir et des industries métallurgiques.

Le bassin carrier se crée doucement avec les premières petites carrières et des fours à chaux, utilisés de manière encore artisanale. Il en est de même au niveau du charbon dans la forêt de Bon-Secours et des environs. La production va rapidement prendre de l'ampleur avec pour conséquence un défrichement important à venir.

De grands domaines appartenant aux abbayes sont présents sur le territoire. Leurs espaces détermineront souvent les limites communales futures.

Carte Ferraris –portion du territoire



### 3.2 La situation au 19<sup>ÈME</sup> siècle

La carte de Vander Maelen, établie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, met en évidence de nombreux changements dans l'occupation du territoire : les frontières actuelles de la Belgique sont définies, mais la carte met surtout évidence la formidable révolution industrielle qui a marqué la région à cette époque. On y constate une politique de grands travaux, essentiellement hydrauliques visant à assurer l'acheminement des matières premières provenant des exploitations extractives de la pierre et du charbon.

Le canal allant de Pommeroeul à Péronnes est réalisé, le tracé du canal Blaton - Ath apparaît à l'est du territoire. La fin du 19<sup>e</sup> siècle correspond aussi à une évolution de la pensée humaine et à l'amélioration des conditions sanitaires visant à réduire les risques d'épidémie de peste et autre choléra. Ainsi les zones marécageuses situées dans la vallée de l'Escaut sont-elles progressivement drainées et asséchées. Celles-ci sont requalifiées en espaces herbagés.

Des modifications similaires apparaissent le long du ruisseau des Prés entre Taintignies et Hollain.

Globalement, la superficie réservée aux herbagés semble inchangée au niveau du territoire.

Le tracé du cours de l'Escaut ne semble pas subir de modification majeure depuis le 18<sup>e</sup> siècle.

Parallèlement au développement des industries extractives et des voies de transport par eau, les structures bâties se développent à travers tout le territoire. Les petits bourgs ruraux et les hameaux grossissent et tendent à se rejoindre (Quevaucamps – Ellignies-Ste-Anne, Taintignies). Les communes de Blaton, Basècles connaissent un développement urbain important, lié à la présence de carrières, de charbonnages et de voies d'eau sur leur territoire.

Le fait le plus marquant figurant sur la carte de Vander Maelen est sans aucun doute la régression des surfaces boisées. Les causes de cette régression sont sans doute liées à l'augmentation de la population attirée par les industries, induisant des besoins alimentaires et de chauffage plus importants, ainsi qu'au besoin de bois d'œuvre dans les charbonnages pour le soutènement des galeries de mines. En effet, Bernissart est marqué par un passé dans l'industrie extractive mais bien différent des autres communes du territoire. C'est l'activité minière pour l'extraction de la houille et le charbon qui a ici marqué l'histoire de cette commune. Elle s'inscrit dans un bassin minier bien plus large, allant du nord de la France jusque dans le Borinage. Outre les vestiges et le patrimoine singulier qu'a laissé l'activité minière derrière elle, celle-ci a permis la découverte de squelettes d'Iguanodons bien conservés, qui a fait connaître la commune par-delà les frontières.

L'industrie textile et lainière est toujours présente dans un 19<sup>ème</sup> siècle qui a également connu l'essor des sucreries et des râperies qui ont animé le développement betteravier.

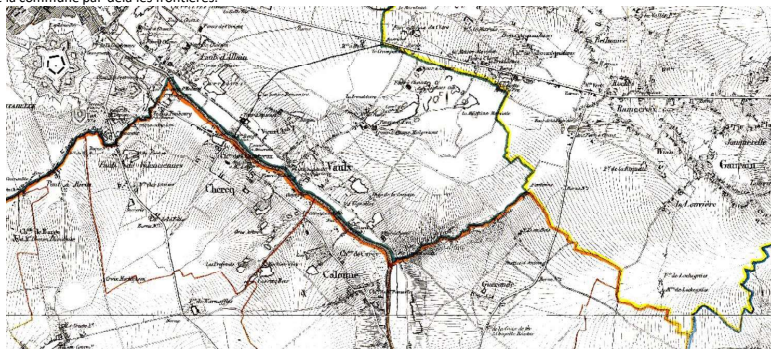
L'essor industriel et économique du territoire, à cette époque, est notamment tributaire de la construction de plusieurs canaux (Pommeroeul-Antoing/Blaton-Ath) et de l'installation de la voie ferrée.

La pierre bleue de Tournai et le marbre noir de Basècles ont été valorisés dans la construction bien au-delà des frontières grâce notamment aux voies naturelles telles que l'Escaut. Ils ont fait, un temps, la renommée de la région. La pierre de sable (grès) a également été extraite du côté de Granglise et Stamburges.

Les matériaux locaux précités, mais également le sable et l'argile, ont été abondamment utilisés pour la construction locale. L'argile de qualité du sous-sol a permis le développement d'un nombre important de briqueteries et de tuileries d'un bout à l'autre du territoire. Si la brique rouge domine la plupart du temps dans la construction, la pierre est utilisée dans les importants bâtiments publics et religieux mais aussi pour les encadrements d'ouvertures de maisons. Cette diversité de matériaux amène des styles de bâtis parfois fort distincts entre les différents villages du territoire. Si Rumes et Brunehaut ont globalement été épargnés par l'industrialisation, leur renommée s'est faite grâce à des savoir-faire spécifiques comme dans le secteur de la construction (pays des mâchons – Taintignies) ou encore celui des pépinières. Ces professions ont remplacé le travail du bois qui décline après les défrichements de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle.

Ailleurs, l'espace rural n'a pratiquement pas encore changé mais les villages se sont densifiés. Cependant, cette croissance démographique sera ralentie voire inversée par l'exode d'une frange de la population, victime des premières crises agricoles conjuguées au développement de l'emploi industriel, notamment dans le bassin carrier au sud de Tournai.

Ce développement industriel important engendre également la création de voiries et du vicinal. Celui-ci permettra le développement de petites usines (tanneries, briqueterie, ...)



Carte Vandermaelen –portion du territoire

#### 3.3 La situation au 20<sup>ème</sup> siècle

La situation de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle met en évidence le développement des zones bâties sur l'ensemble du territoire. Ce développement est particulièrement marqué dans la partie sud-est du territoire proche du bassin houiller du Borinage.

Le développement le plus marqué concerne les communes de Péruwelz, Blaton, Basècles, Antoing. L'exemple de Péruwelz est particulièrement évocateur : du statut de village rue, la commune est devenue un centre urbain dans l'espace d'un siècle.

Le développement de l'urbanisation est également marqué à l'est de l'Escaut où les villages forment pratiquement des entités bâties continues, ainsi qu'autour de Tournai-ville.

Au cours de cette période, l'Escaut a subi une modification fondamentale de son tracé afin de répondre aux nouvelles exigences des moyens de transport plus performants. La rectification du tracé vise aussi à réduire les risques de crues dans la vallée. De nombreuses zones humides apparaissent entre l'ancien lit du fleuve et le nouveau tracé.

Les principaux canaux réalisés ou projetés au 19<sup>ème</sup> siècle subissent aussi de profondes modifications visant à augmenter les charges transportées. De nouvelles voies d'eau sont également créées. Ainsi que des infrastructures de transport majeures (chemin de fer, réseau routier secondaire, autoroutes, LGV) favorisant les échanges économiques et les déplacements de population.

Le 20<sup>ème</sup> siècle est caractérisé par la disparition des industries extractives à l'est de l'Escaut : les carrières de pierre et de sable dans les régions de Basècles et de Stamburges subissent progressivement une mutation de friches industrielles en zones semi-naturelles d'intérêt biologique.

Par contre, l'activité extractive au sud de Tournai prend un essor considérable et les carrières s'ouvrent les unes après les autres ou se développent de manière très importantes.

Le sous-sol des communes de Bernissart - Harchies et Hensies subit des affaissements majeurs liés à l'effondrement des galeries de mines et aboutissant à la formation d'étendues d'eau libre devenues lieux de récréation ou de protection de la nature (les Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul et le Lac de Bernissart).

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, la couverture boisée du territoire reprend approximativement la superficie qu'elle occupait à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Cette progression de la surface dévolue aux espaces boisés s'est caractérisée par la plantation en nombre important de peupleraies.

Globalement, l'industrie de la région qui prenait son essor à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle et atteignait son apogée au 19<sup>ème</sup> a fortement décliné au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, laissant derrière elle de nombreuses friches aujourd'hui recolonisées par la nature et favorables à la biodiversité (carrière de sables, de pierre, d'argile, terrils, affaissement minier...).

Il subsiste aujourd'hui de ce passé économique et militaire de nombreuses grandes demeures, châteaux (ou leurs vestiges) disséminés sur le territoire mais également des infrastructures et friches plus directement liées à l'activité industrielle. Cela témoigne de l'influence de grandes familles hennuyères sur le territoire. Parmi celles-ci, la famille de Ligne reste la plus connue. Les châteaux d'Antoing et de Boleoel sont leurs propriétés les plus remarquables.

Carte IGN – Portion du territoire







#### 3.4 Synthèse des évolutions marquantes du territoire du 18<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle

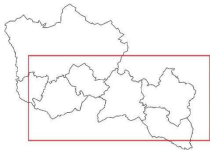
- Modification du tracé de l'Escaut, déplacement du lit d'écoulement vers l'ouest ;
- Assèchement des zones humides situées dans les vallées et dépressions ;
- Drainage des basses terres de la vallée de l'Escaut et de la Haine ;
- Plantation de peupleraies à grande échelle dans la partie centrale du territoire ;
- Régression des zones forestières au cours du 19<sup>ème</sup> siècle ;
- Augmentation de la superficie réservée aux herbages et régression des surfaces cultivées dans un premier temps
- Réduction nette de la superficie réservée aux herbages et au bénéfice des surfaces cultivées intensivement dans un second temps.
- Développement d'une activité d'extraction en constante évolution.
- Diversification des paysages par l'augmentation de la variété des sites et le développement de l'urbanisation ;
- Urbanisation majeure au sud-est du territoire suite au développement industriel ;
- Progression linéaire de l'habitat le long des voies de communication ;
- Création de voies de transport par eau, développement général des voies de communication de grand gabarit (autoroute, chemin de fer, LGV).

**Définition :**

Le terme de zone boisée correspond ici aux sols observables sur le terrain ou par satellite, couverts par une végétation arborée. Cela tient compte uniquement de la couverture du sol et non pas de l'utilisation (fonction économique) qui en est faite; que ce soit des forêts d'origine naturelles ou anthropiques, destinées à la sylviculture ou non.

L'étude des zones boisées, notamment de leurs formes, permet de mettre en évidence le développement anthropique d'un territoire. Généralement, un boisement naturel a tendance à avoir une forme plus complexe tandis qu'un boisement anthropisé tendra à avoir une forme géométrique simple.

La carte ci-contre compare le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut à petite échelle d'après la carte de Ferraris 1777 et les photos satellites de 2015. La première observation notable est que les principales zones de boisements sont encore présentes (entourées en bleu). Une diminution de leurs superficies totales se devine et certains massifs forestiers ont disparu (entourés en rouge).



*Vue d'ensemble de l'évolution des zones boisées sur le territoire du PNPE entre 1777 et 2015*



#### 4.1.1 La Forêt de Stamburges

La Forêt de Stamburges, visible sur la carte ci-contre, est une des principales zones boisées du Parc naturel. Elle s'étend depuis l'est de la commune de Boleuil jusqu'au nord de la commune de Bernissart.

En 1777, la forêt est traversée par de nombreuses routes qui forment un réseau en étoile. Ce type de cheminement se retrouve souvent dans les bois destinés à la chasse.

En 2015, la forme (le périmètre et la superficie) est quasiment identique. Cependant la forêt a été grignotée par l'urbanisation qui s'y est infiltrée plutôt que de s'implanter en lisière.



Evolution du bois de Stamburges entre 1777 et 2015



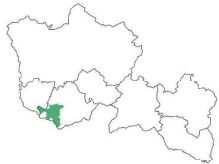
En regardant plus en détail sur la carte ci-dessous, nous pouvons voir que le sud de la Forêt de Stamburges est traversée par l'autoroute E42 (en rouge), la N 50 (indiquée par les flèches jaunes) et le canal Nimy-Blaton-Péronnes (en bleu). Le fractionnement de la forêt par les infrastructures était déjà en cours en 1777. Les nombreuses infrastructures se développant au fil du temps à travers la forêt sont autant de limites, plus ou moins perméables au sein de la forêt, qui peuvent avoir un impact considérable sur la biodiversité. L'autoroute et le canal sont des fractures physiques dans le paysage, ce sont des barrières infranchissables pour les animaux. La construction d'habitations et de lotissements le long de la N 50 au sein même de la forêt est un phénomène plus insidieux. Masqué par le couvert végétal qui reste important, la forêt se fait littéralement manger de l'intérieure.

Fractionnement du bois de Stamburges par les nouvelles infrastructures

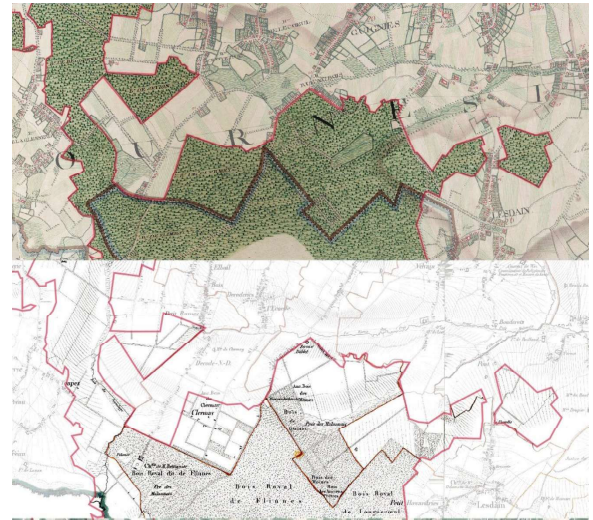


4.1.2 Le bois de Howardries

Le bois de Howardries, visible sur la carte ci-dessous, est situé dans le sud de la commune de Brunehaut, sur la frontière entre la Belgique et la France. Nous pouvons voir l'ancienne lisière de la forêt datant de 1777 (trait rouge). Cette carte met en évidence le recul et la réduction de la surface forestière au profit de terres agricoles. C'est le motif le plus courant de déforestation. En effet, avec l'accroissement de la population, la demande alimentaire est de plus en plus forte. Cela se traduit par la nécessité de trouver des terres qui seront destinées à l'agriculture. Une grande partie de la forêt est aujourd'hui exploitée par l'homme, notamment les parcelles forestières qui sont les plus accessibles. Contrairement aux forêts naturelles, les bois en sylviculture, souvent mono-spécifiques, ont généralement peu d'intérêt au niveau biodiversité.

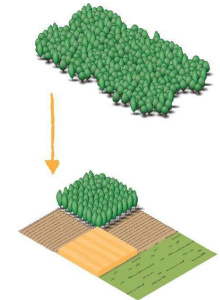


Evolution de la lisière du bois d'Howardries entre 1777 et 1850



La forêt est réduite (trait rouge), remplacée par l'agriculture. Les zones forestières les plus accessibles sont exploitées par l'homme ce qui transforme leurs aspects internes et externes.

Dynamique d'évolution du paysage forestier



#### 4.1.3 Le bois de Saint-Martin

Pour aller plus loin dans la réflexion et mieux comprendre les dynamiques d'évolution des zones boisées, nous avons choisi d'étudier plus en détails une tâche forestière et ses environs. Le bois de Saint-Martin qui a beaucoup changé entre 1777 et 2015, est le candidat idéal.

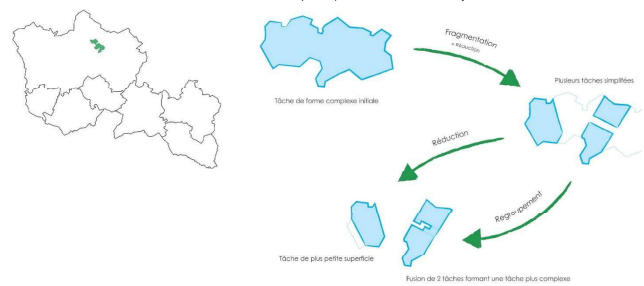
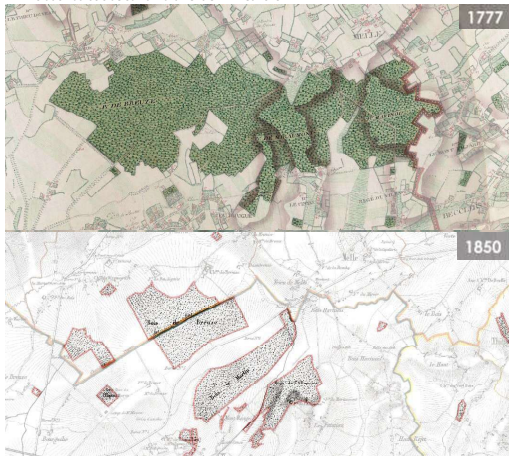
Le bois Saint-Martin se situe à 4 km au nord-est de Tournai. Comme il est possible de le voir sur la carte ci-dessous, la tâche forestière observable en 1777 a beaucoup changé entre cette époque et aujourd'hui.

En étudiant les formes des taches au cours des différentes époques, plusieurs dynamiques évolutives sont visibles. La **fragmentation** des taches, la **réduction** des taches et le **regroupement** des taches.

En 1777, nous pouvons voir sur la carte une grande tache de forêt (environ 660 ha) recouvre le territoire et possède une forme relativement complexe. L'origine de la forme de la forêt est anthropique : c'est une tache vestige d'une forêt autrefois plus grande, déboisée pour gagner des terrains agricoles. Cela se remarque aux lisières qui suivent un tracé rectiligne comme celui des parcelles agricoles. La forêt est entourée de plusieurs petites taches de forme géométrique très simple, caractéristique de l'activité humaine. Elles sont comme les témoins de l'ancienne forêt non convertie en champs à cause du relief, de la présence d'une zone humide, d'un sol de mauvaise qualité ou peut-être conservée pour la sylviculture. Le paysage de l'époque est déjà fortement anthropisé.

En 1850, la forêt est coupée et perd plus de 50% de sa superficie totale: il y a fractionnement et réduction des taches boisées. Ce déboisement important est probablement lié à la révolution industrielle qui demande une grande quantité de bois ainsi qu'à la croissance démographique demandant de nouveaux terrains agricoles pour produire plus de nourriture. Ce sont les zones forestières les plus proches des routes et les plus faciles d'accès qui sont déboisées. C'est à cette époque que les formes des taches boisées sont les plus simples, indiquant un paysage fortement marqué par l'action de l'homme

Evolution du bois de Saint-Martin entre 1777 et 2015



Le schéma ci-contre illustre les différents phénomènes d'évolution qui modifient la forme des taches boisées. Si le bois de Stambruges est un bel exemple de fragmentation, le bois d'Howardries a lui surtout subi une réduction alors que le bois de Saint-Martin est une combinaison de ces deux phénomènes où un regroupement a aussi lieu. La conséquence au niveau du paysage de ces phénomènes est relativement importante. Plus une tache boisée est grande, plus son influence sur le paysage l'est également. Que ce soit au niveau de sa perception ou de sa capacité à accueillir une flore et une faune variées.



En 2015, il ne reste que 33% de la superficie d'espace boisé initiale de 1777. C'est le minimum observé entre ces trois époques. Néanmoins, la complexité de la forme des taches est supérieure à celle de 1850. Cela s'explique avec le phénomène de regroupement de taches. Aujourd'hui, le bois de Saint-Martin est entièrement exploité en sylviculture.

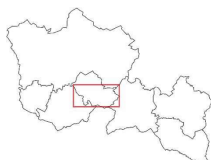
4.1.4 La zone du Grand Large de Péronnes

La zone du Grand Large reprend plusieurs bois : le bois de Fouage à l'est du Grand Large et le bois de Péronnes au sud du canal.

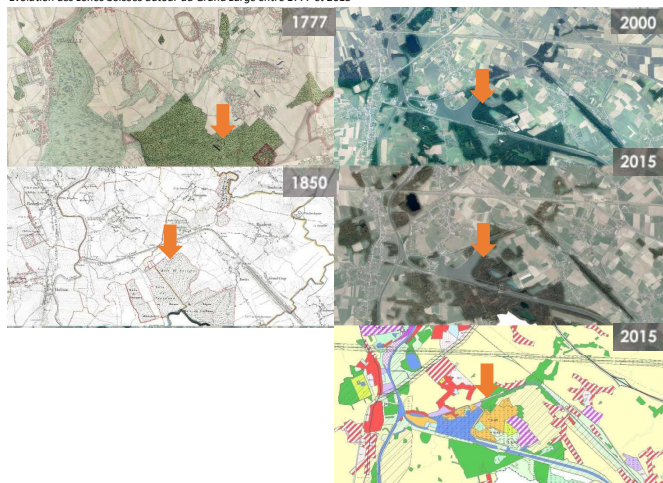
En 1777, nous pouvons voir sur la carte ci-jointe qu'il existait plusieurs taches boisées dont une particulièrement importante.

Dès 1850, cette forêt est fractionnée et réduite.

En 2000, nous remarquons plusieurs changements dans la zone d'étude. La forêt est maintenant coupée en deux par le nouveau canal et le Grand Large. Une kyrielle de taches boisées est apparue dans l'ancienne plaine marécageuse de l'Escaut. Ce sont des exploitations de peupliers.



Evolution des zones boisées autour du Grand Large entre 1777 et 2015



L'ancien marais de l'Escaut était utilisé à la bonne saison comme prairie de pâturage et cela permettait d'entretenir les berges de la rivière naturellement et de conserver cette zone humide en empêchant des arbres de pousser. Aujourd'hui ces pratiques ont disparu et le fond de vallée est délaissé. Pour rentabiliser l'espace, l'homme a utilisé ce terrain peu intéressant pour l'agriculture en plantant des peupliers qui se plaisent dans les milieux humides. Le problème est que les peupliers drainent l'eau et assèchent le milieu dans lequel ils sont. La trame verte de zone boisée masque la disparition de la trame verte de zone humide. La disparition des zones humides et du type d'habitat qu'elles représentent est une importante perte de biodiversité.

Entre 2000 et 2015, les seuls changements observables sont liés à la sylviculture: les jeunes arbres qui grandissent et la coupe de parcelles d'arbres arrivés à maturité.

Sur le Plan de Secteur (ci-dessus), nous pouvons voir que les peupleraies de la vallée ne sont majoritairement pas reprises comme zones forestières (en vert sur la carte). L'inscription d'une zone de loisirs (en orange sur le plan de secteur) dans le bois de Fouage compromet son avenir.

La sylviculture peut modifier la perception du paysage de manière significative en très peu de temps.

Sur la carte ci-dessous, nous pouvons voir des parcelles boisées (indiquées par les flèches jaunes) en 2000 qui ont disparu en 2007. Les arbres ont poussé pendant une vingtaine d'années et ont tous été coupés une fois arrivés à maturité.

Le fait de couper des massifs d'arbres crée de nouvelles percées visuelles permettant de voir plus loin. A l'inverse, quand un massif pousse, cela referme la vue. La dynamique visuelle liée à la sylviculture est assez impressionnante.

Evolution des zones boisées en sylviculture entre 2000 et 2007





## 4. L'EVOLUTION DU TERRITOIRE PAR THEMATIQUE

### 4.1 LES ZONES BOISEES

ANALYSE EVOLUTIVE

#### 4.1.5 Conclusion

Les zones boisées dans le parc naturel ont beaucoup changé entre 1777 et aujourd'hui. Trois phénomènes sont à l'origine de ces transformations:

- le fractionnement
- la réduction
- le regroupement

Le déboisement le plus important pendant la période étudiée est survenu entre 1777 et 1850. Cela est à mettre en lien avec la révolution industrielle.

Si la strate arborée est toujours présente aujourd'hui dans le territoire du Parc naturel, l'aspect naturel est significativement réduit. L'homme exploite toutes les zones boisées avec une gestion plus ou moins intensive. L'aspect de ces forêts change, l'alignement des arbres étant particulièrement visible.

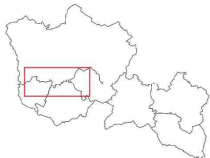
La plaine de l'Escaut, autrefois marécageuse, est en grande partie plantée de peupleraies qui drainent et assèchent le milieu. Cette transformation de la nature du sol est un problème écologique important: les zones humides qui ont tendance à disparaître de nos jours à travers le monde, ont pourtant un grand intérêt biologique. Elles font souvent l'objet d'une attention et d'une protection particulière.

Le Plan de Secteur a gelé la forme des zones forestières en définissant des zones d'occupation du sol. Les révisions pour de nouveaux projets réduisent souvent l'espace boisé. Les dérogations obtenues pour la sylviculture, comme dans la vallée de l'Escaut, n'ont que très peu d'intérêt biologique ou paysager.

#### 4.2.1 L'espace agricole

La carte ci-dessous montre un paysage fortement anthropisé (voir partie 1 sur les zones boisées) avec une matrice agricole de type openfield, en 1777 comme en 2015. Les champs représentés sur la carte de Ferraris couvrent déjà la majorité de l'espace.

Ce paysage, constitué de vastes surfaces agricoles, est typique de deux entités paysagères du Parc naturel: celle du Plateau de la Pêvèle et celle du Bas-plateau limoneux Hennuyer



Matrice du paysage en 1777 et en 2015



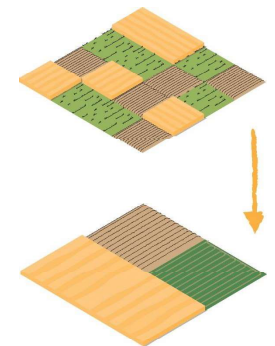
#### 4.2.1 Evolution des parcelles

Avant la révolution industrielle et l'arrivée de la mécanisation, l'agriculture se pratique encore de façon traditionnelle. La rotation des cultures a remplacé le système de jachère à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Le labour se fait grâce à la traction animale et reste prépondérant jusqu'en 1945 en Wallonie. Cela demande beaucoup de main d'oeuvre pour peu de rendement à l'hectare.

Les pratiques ont beaucoup changé après la révolution industrielle. Avec la motorisation du matériel et la politique de culture intensive, les rendements ont considérablement augmenté alors que la main d'oeuvre nécessaire est réduite. Pour faciliter l'exploitation des terres, la taille des parcelles agricoles n'étant plus adaptée aux nouvelles techniques agricoles, un remembrement a lieu. Les parcelles agricoles fusionnent entre elles et s'agrandissent. De plus en plus de grandes exploitations voient le jour tandis que les petites disparaissent. Récemment, la rotation des cultures est en partie abandonnée par les agriculteurs pouvant entraîner un épuisement des sols. Les problèmes d'érosion des sols deviennent fréquents, entre autre et notamment à cause des pratiques agricoles liées au rendement

Evolution des parcelles agricoles



Un remembrement a pour objet la réorganisation du parcellaire engendrant une augmentation de la taille des parcelles agricoles

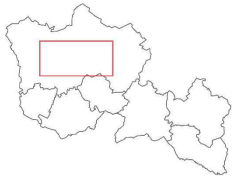


4.2.2 Recul des terrains agricoles

La carte ci-dessous met en évidence un phénomène courant dans le monde : le recul des terrains agricoles face à une urbanisation galopante. C'est autour de la ville de Tournai que ce phénomène est majoritairement observable dans le territoire du Parc naturel.

En 1777, les terrains agricoles commencent à partir des murs d'enceinte de la ville et s'étendent à travers la campagne. Hormis les zones d'habitat, la campagne est presque entièrement vouée à l'agriculture.

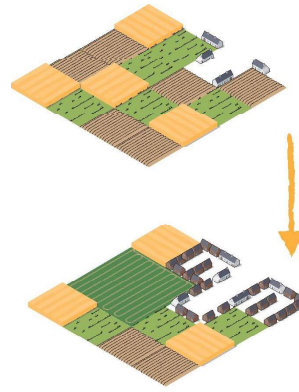
Aujourd'hui, une zone péri-urbaine s'est développée autour de Tournai et a consommé une grande quantité de terres agricoles. De nouvelles industries (zoning industriel, carrières) se sont aussi développées et ont pris place dans la campagne, à une certaine distance des noyaux d'habitations.



Régression des terrains agricoles entre 1777 et 2015 autour de Tournai

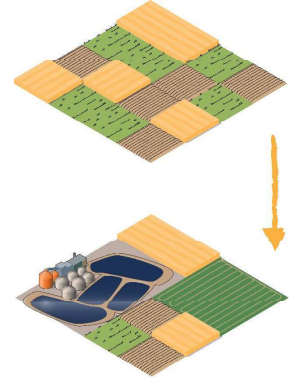


Recul des terrains agricoles face à l'urbanisation



L'urbanisation est observable principalement autour de zones déjà construites et habitées. Ce sont donc les parcelles agricoles de ces zones qui risquent de disparaître.

Recul des terrains agricoles face à l'industrialisation



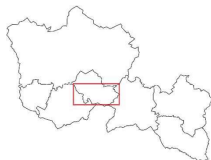
Les industries, quant à elles, se développent dans des zones éloignées des zones d'habitat. Les terrains agricoles se situant dans ces espaces stratégiques, économiquement parlant, risquent également d'être transformés.

#### 4.2.3 La zone du Grand Large de Péronnes

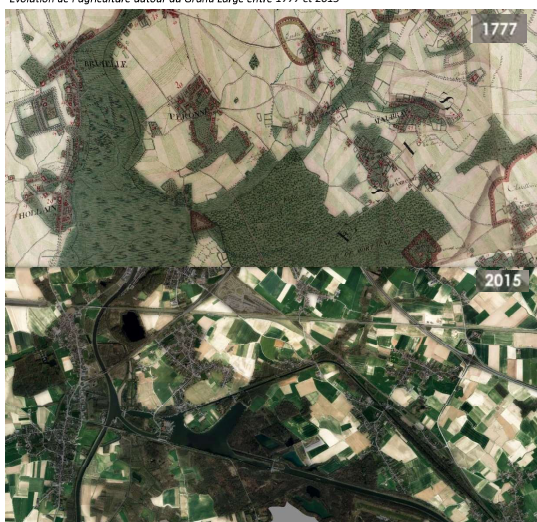
La carte ci-contre représente l'évolution de l'agriculture dans la zone autour du Grand Large.

Nous pouvons voir que la superficie totale de terrains agricoles ne semble pas changée entre 1777 et aujourd'hui. Ceci est dû à la combinaison de plusieurs facteurs: le déboisement, l'assèchement de la vallée de l'Escaut ainsi que l'urbanisation, le développement d'industries et d'infrastructures.

Le déboisement et l'assèchement de la vallée de l'Escaut ont permis aux terrains agricoles de s'étendre tandis que l'urbanisation et la création d'infrastructures les ont réduits, ce qui équilibre la perte et le gain de terres agricoles.



Evolution de l'agriculture autour du Grand Large entre 1777 et 2015





## 4. L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE PAR THÉMATIQUE

### 4.2 L'AGRICULTURE

ANALYSE ÉVOLUTIVE

#### 4.2.4 Conclusion

Le territoire du Parc naturel est grandement influencé par la matrice agricole de son paysage. Les grandes étendues de champs ouverts, caractéristiques de l'openfield, sont les éléments principaux de deux de ses entités paysagères correspondant aux plateaux.

L'évolution des techniques agricoles a entraîné un remembrement et l'agrandissement des parcelles agricoles. Les exploitations ont elles aussi grandi au dépend des petites.

Les terrains agricoles sont transformés par l'urbanisation ou l'industrialisation en périphérie de zone urbaine, comme il est possible de l'observer autour de Tournai.

#### 4.3.1 Introduction

Pour mettre en évidence l'urbanisation dans le territoire du Parc naturel, nous avons étudié l'évolution de la structure des noyaux d'habitat du Parc naturel entre 1777 et 2015. En effet, l'urbanisation influence grandement la perception de ces noyaux. Sur base des typologies des structures des noyaux d'habitat définies dans l'analyse descriptive, septante huit villages, hameaux et villes se situant dans le territoire du Parc naturel ont été analysés comparativement en 1777 puis en 2015. La ville de Tournai, étant un cas unique dans la zone d'étude, n'a pas été prise en compte.

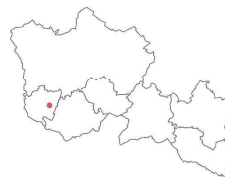
Le caractère rural étant l'une des principales caractéristiques du Parc naturel, il est important d'en comprendre le fonctionnement pour mieux l'appréhender et le valoriser.

L'urbanisation, depuis le XX<sup>ème</sup> siècle, a tendance à s'accroître. Ce phénomène grandissant est en lien direct avec l'accroissement démographique.

Sur la carte ci-contre, nous pouvons voir qu'entre 1777 et 1850, le village de Taintignies n'a pas beaucoup changé, peu de nouvelles habitations sont observables.

Entre 1850 et 2000, des habitations sont apparues le long des axes routiers existants.

En 2015, un lotissement (indiqué par les flèches jaunes) déjà perceptible en 2000 est construit.



Accélération de l'urbanisation à Taintignies entre 1777 et 2015





## 4. L'EVOLUTION DU TERRITOIRE PAR THEMATIQUE

### 4.3 L'URBANISATION

ANALYSE EVOLUTIVE

#### 4.3.2 Matrice de transition

Une matrice de transition est un outil, notamment dans le domaine de l'écologie du paysage, utilisé pour analyser l'évolution de la composition du paysage entre différentes époques. Son but est d'établir des probabilités, basées sur les processus dynamiques entre les éléments du paysage, permettant la prédiction à plus ou moins court terme de son évolution.

Dans cette partie, le principe de la matrice de transition a été adapté pour permettre l'analyse de la structure des noyaux d'habitats du territoire du Parc naturel, entre 1777 et 2015.

Comment lire une matrice de transition ?

Elle se présente sous la forme d'un tableau reprenant les quatre typologies précédemment définies (linéaire, tas, trieu et complexe). La colonne de tête correspond à l'année 1777 et la ligne de tête correspond à l'année 2015. Les nombres, repris à l'intérieur du tableau, correspondent à une quantité de noyaux d'habitat.

1777 \ 2015	Linéaire	Complexe	Tas	Trieu	Total
Linéaire					22
Complexe					10
Tas					39
Trieu					7
Total	23	27	23	5	78

1777 \ 2015	Linéaire	Complexe	Tas	Trieu	Total
Linéaire	17	5	0	0	22
Complexe	0	10	0	0	10
Tas	5	11	23	0	39
Trieu	1	1	0	5	7
Total	23	27	23	5	78

La diagonale du tableau, en grisé, correspond aux structures qui n'ont pas changés entre 1777 et 2015.

Interprétation de la matrice de transition :

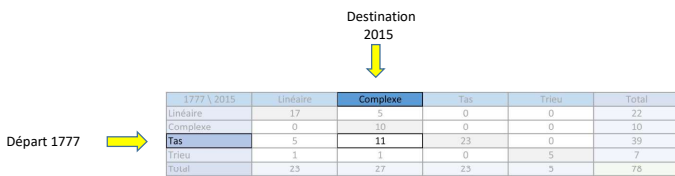
Entre 1777 et 2015, nous pouvons voir qu'aucune structure existante n'a évolué en structure en tas ou en trieu. Le nombre de structures en plan complexe est celui qui a le plus augmenté en passant de 10 à 27 (entouré en rouge).

La structure la plus fréquente en 1777 est celle en tas. En 2015 c'est la structure en plan complexe qui est la plus représentée.

En partant de ce constat, il est possible de déterminer une tendance générale d'évolution des types de structures. La structure en tas, et à moindre mesure la structure linéaire, semblent être les premières structures d'implantation des noyaux d'habitat. La structure en trieu, particulière à la région, semble être un modèle un peu à part d'implantation. La structure linéaire est généralement un stade intermédiaire vers la structure en plan complexe.

La structure complexe correspond à un stade avancé d'urbanisation. Sa forme est induite par un grand fonctionnalisme.

Cependant, plus de 70% des types de structure n'ont pas changé. Cela signifie que les noyaux d'habitat ont évolué tout en conservant leurs structures originales. Il est intéressant de remarquer que la majorité des structures ont conservé leurs potentiels historiques.



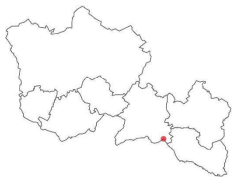
Dans cet exemple, on peut lire : 11 structures en tas ont évolué en structures complexes entre 1777 et 2015

#### 4.3.3 Bon-Secours

Comme vu précédemment, la majorité des structures des zones d'habitat n'ont pas changé. Lorsque l'une change, cela ne veut pas dire qu'elle est entièrement modifiée mais que l'urbanisation n'a pas respecté le schéma original de développement.

C'est le cas de Bon-Secours, dans la commune de Péruwelz, qui est passé d'une structure linéaire à une structure en plan complexe.

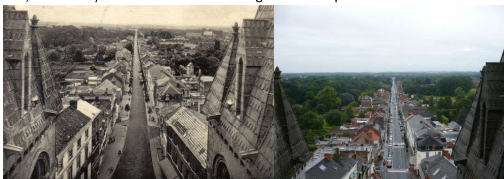
Nous pouvons le voir sur la carte ci-contre, au nord-est du noyau d'habitat. Un réseau en quadrillage, caractéristique de la structure complexe, est apparu. Cela ressemble au modèle d'urbanisation de lotissement, reconnu aujourd'hui pour être gourmand en espace et en énergie. L'étalement urbain est un problème connu de la péri-urbanisation.



La structure de Bon-Secours a changé mais, comme noyé dans cette nouvelle urbanisation, la structure originale est toujours observable.

Ces deux photos, prises du haut de la Basilique de Bon-Secours et montrant la vue sur l'avenue de la Basilique, ont environ un siècle d'écart.

Il est intéressant de remarquer que peu de changements sont observables dans cette partie de Bon-Secours. En effet, c'est le noyau de la zone d'habitat original et il n'a pas été modifié.



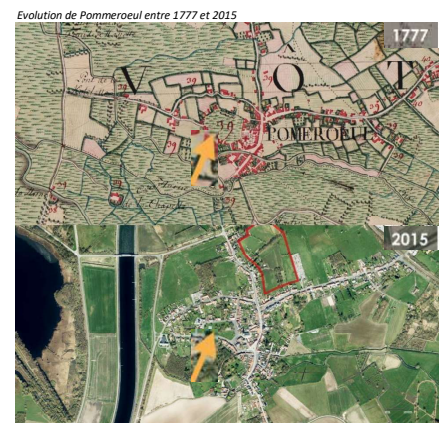
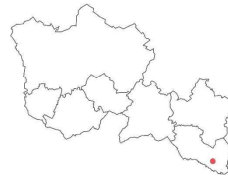
Photos proposées par Monsieur WUILPART en 2009 dans le cadre de l'Observatoire Photographique des paysages

#### 4.3.4 Pommeroeul

Pommeroeul, dans la commune de Bernissart, a une remarquable structure en trieu encore conservée aujourd'hui (le trieu est indiqué par la flèche jaune sur la carte ci-dessous). C'est l'exemple d'une urbanisation respectueuse de la structure initiale du noyau d'habitat.

Une ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté), entourée en rouge, prévoit l'extension de la zone d'habitat vers le nord-est du village. L'implantation de cette zone n'est pas en accord avec la structure en trieu. En effet, l'extension du village, jusqu'à présent, s'est effectuée logiquement en rayonnant autour du trieu central.

Pour préserver les intérêts patrimoniaux et le caractère rural du Parc naturel, il est important de comprendre le fonctionnement des structures existantes des zones d'habitat afin de mettre en place une urbanisation intelligente et raisonnée.



4.3.5 La zone du Grand Large de Péronnes



	Type de structure en 1777	Type de structure en 2015
Antoing	Complexe	Complexe
Bruyelle	Linéaire	Linéaire
Callenelle	Tas	Complexe
Fontenoy	Tas	Tas
Hollain	Complexe	Complexe
Maubray	Trieu	Trieu
Péronnes	Trieu	Trieu

Cette zone est composée de 7 noyaux d'habitat repris dans le tableau ci-dessus. Les quatre types de structures sont présents de façon plutôt équilibrée.

Callenelle est le seul village qui a vu sa structure changer entre 1777 et 2015 dans cette zone (case en gris clair), passant d'une structure en tas à celle en plan complexe. En effet, la structure même du village a été grandement perturbée par la création de l'ancien canal qui la coupe littéralement en deux.

Fontenoy a une structure en tas qui s'articule en quatre bras, l'expansion de ce village est surtout linéaire.

Maubray et Péronnes possèdent tous les deux une structure en trieu. Une partie du trieu de Péronnes est construite aujourd'hui tandis que l'autre est conservée sous la forme de champs. Le trieu de Maubray est, quant à lui, en train de s'urbaniser.

Antoing était déjà une ville en 1777 avec une densité d'habitation élevée. C'est donc en toute logique qu'elle possède une structure complexe.

Hollain est un village tout en longueur le long de l'Escaut. Pour augmenter la capacité d'habitat tout en étant contraint par le fleuve, un réseau de voies parallèles et perpendiculaires a été créé.

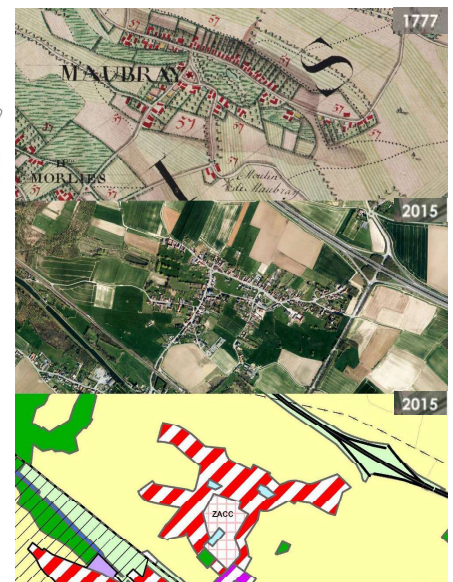
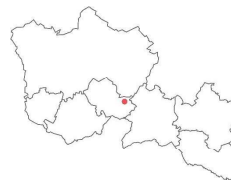
Bruyelle est dans un cas similaire mais s'articule principalement de part et d'autre d'une voie centrale. Il est très probable que sa structure évolue en plan complexe dans le futur.

Maubray est un des villages caractéristiques de la région possédant une structure en trieu (le trieu est indiqué par la flèche jaune sur la carte ci-contre). Il illustre bien le caractère rural du Parc naturel ainsi que sa richesse patrimoniale.

Son évolution entre 1777 et 2015 n'est quasiment pas visible et sa structure n'a pas changé. Ce village, chargé d'histoire, a conservé une partie de son potentiel historique datant de plus de deux siècles.

Malheureusement, le trieu de Maubray est en train de s'urbaniser depuis peu, transformant complètement son faciès. L'espace central jusqu'ici ouvert, se referme petit à petit. De plus, une ZACC (voir le Plan de Secteur) existe au sud du village.

Si elle se développe, le village sera alors déséquilibré par rapport au centre actuel. Dans la mesure du possible, il faudrait préserver Maubray d'une urbanisation opportuniste tout en valorisant son patrimoine historique et culturel.

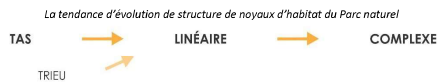


#### 4.3.6 Conclusion

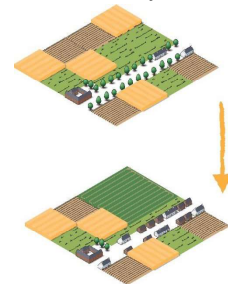
L'urbanisation linéaire est le type d'expansion le plus fréquent des zones d'habitat en Wallonie.

L'urbanisation en ruban le long des voiries mène à la création de structures linéaires et, à terme, de structures en plans complexes.

Le Plan de secteur tend à favoriser ce type d'urbanisation en légitimant la construction d'habitations le long des voiries en zone d'habitat par exemple.



L'urbanisation linéaire le long d'une voirie



Nous sommes en mesure de voir l'évolution probable des différents villages et hameaux du Parc naturel. La structure en plan complexe est caractéristique des zones urbaines, d'une grande densité d'habitat et du fonctionnalisme que cela nécessite. C'est également le modèle principal des lotissements. Aujourd'hui, de nouvelles approches urbanistiques ont vu le jour et ont démontré que le modèle du lotissement n'était pas forcément le plus judicieux, que ce soit d'un point de vue énergétique, de consommation d'espace, de mono-fonctionnalité et d'uniformisation du paysage.

Nous avons vu que l'urbanisation linéaire est une des étapes possibles qui mène à la formation de structures en plan complexe. Ce genre d'urbanisation n'est pas à favoriser.

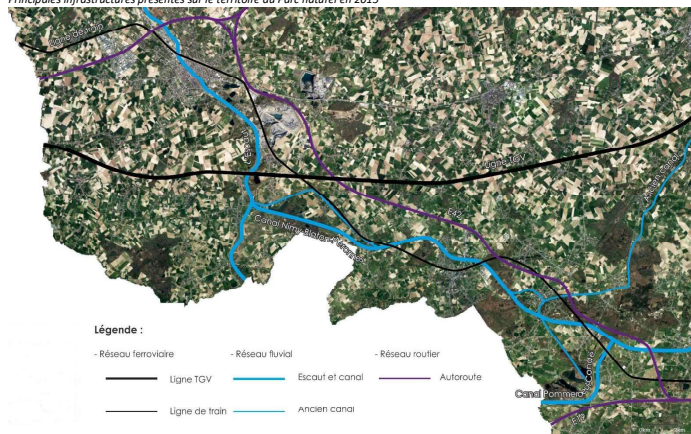
Dans le but de préserver le caractère rural du Parc naturel, il serait intéressant de pouvoir comprendre les tenants et les aboutissants des nombreuses urbanisations possibles sur le territoire afin de faire les choix les plus adaptés.



#### 4.4.1 Les principales infrastructures

Le territoire du Parc naturel est traversé par de multiples infrastructures qui influencent grandement la perception que nous avons de son paysage. La carte ci-dessous nous montre ces principales voies de communication en 2015.

Principales infrastructures présentes sur le territoire du Parc naturel en 2015



##### Le réseau ferroviaire

Les voies ferrées ont été construites au départ principalement pour les activités industrielles (charbonnages, textile, ...). Beaucoup de ces voies, apparues pendant la révolution industrielle, n'existent plus aujourd'hui ou ont été converties en RAVEL.

La ligne TGV a, par endroit, un impact considérable sur le paysage. Les ouvrages d'art, nécessaires à son bon fonctionnement, paraissent démesurés par rapport au paysage rural du Parc naturel.

##### Le réseau fluvial

Les cours d'eau ont depuis longtemps servi de voie de communication tant que leur débit le permettait. Mais le débit pouvant fluctuer à un moment ou à un autre de l'année, il n'était pas toujours possible de naviguer. Pour pallier à ce problème, des rivières et des fleuves ont été canalisés et des canaux créés. Ces deux phénomènes sont observables dans le Parc naturel. L'Escaut a été canalisé à partir de 1850 et des canaux ont été creusés pour permettre des liaisons plus directes et plus faciles (entre Tournai et Mons par exemple). Aujourd'hui, des projets d'agrandissement et de mise à gabarits plus importants voient le jour.

##### Le réseau routier

Les voies rapides et les autoroutes ont un impact significatif sur le paysage. Souvent volontairement masquées par des massifs d'arbres, elles peuvent atteindre une largeur dépassant les 15m. Elles sont de véritables limites visuelles et physiques pour les animaux, les piétons, etc ... (cf Zones boisées 1.2 Bois de Stamburges).

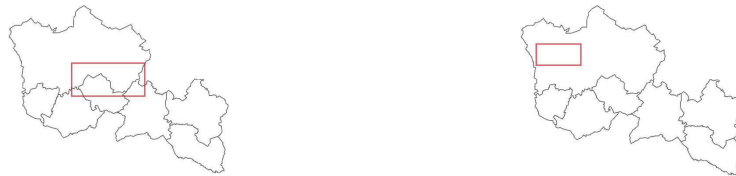
Les routes principales sont à l'usage des automobilistes et des transports routiers. Elles peuvent être bordées de commerces et d'habitations par endroit et relient les noyaux d'habitat entre eux. Autrefois, des alignements d'arbres étaient souvent plantés le long de ces routes.

Le remembrement (cf Agriculture 4.2.1 Evolution des parcelles) a entraîné la création de nombreuses routes entre les parcelles pour faciliter l'accès aux agriculteurs. Cela a eu pour conséquence de densifier le réseau viarie. Bien que nombreuses, les routes secondaires influencent faiblement le paysage (peu visible surtout lorsque le relief est quasiment inexistant).

Aujourd'hui, un réseau viarie dense dessert l'ensemble la zone du Parc naturel, de l'autoroute au chemin de remembrement.

4.4.2 Les infrastructures en lien avec les industries

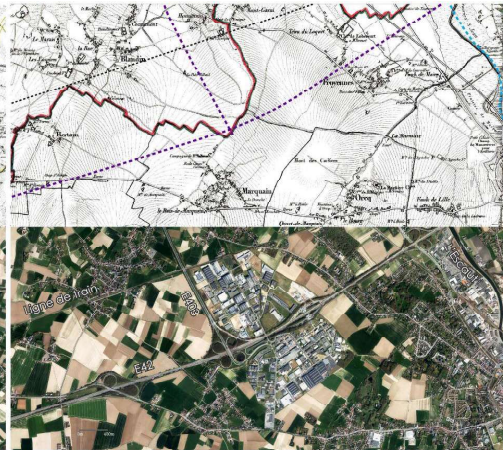
Les cartes ci-dessous montrent l'emplacement des infrastructures actuelles en 1850 (trait en pointillé). Avec le développement des industries, des infrastructures en adéquation ont dû être construites. Par exemple, les carrières de Gaurain-Ramecroix sont desservies par une ligne de chemin de fer, l'autoroute passant juste à côté et l'Escaut qui a été canalisé. En effet, sa proximité est une opportunité permettant d'utiliser le fleuve comme moyen de transport. Le choix de l'implantation des zones industrielles ne se fait pas par hasard, c'est un choix stratégique d'implanter le zoning à côté de l'autoroute et à proximité de Tournai.



Les infrastructures et les carrières de Gaurain-Ramecroix



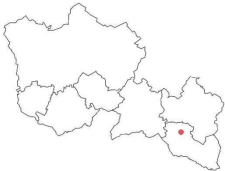
Les infrastructures et le zoning industriel de Tournai-Ouest



#### 4.4.3 Des traces dans le paysage

Les infrastructures marquent le paysage de leur empreinte. La carte ci-dessous montre le tracé de l'ancien canal passant à Blaton, encore visible aujourd'hui bien qu'il soit désaffecté et comblé depuis longtemps. Blaton s'est adapté au canal et sa trace mettra du temps à disparaître.

Les anciennes voies de chemin de fer ont aussi disparu. Une partie d'entre-elles ont été converties en RAVeL, favorisant la mobilité douce.



Trace de l'ancien canal dans le village de Blaton en 2015



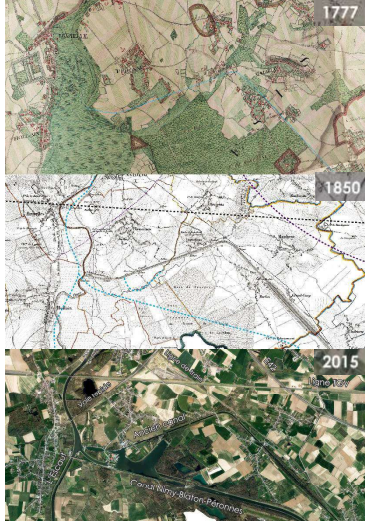
#### 4.4.4 La zone du Grand Large de Péronnes

La carte ci-dessous situe l'implantation des infrastructures dans leurs contextes antérieurs :

- En 1777, les infrastructures se réduisent aux cours d'eau naturels et aux routes. Le territoire est déjà couvert par un réseau de voiries principales et secondaires.
- En 1850, nous pouvons voir que l'ancien canal (Callenelle-Antoing) est construit.
- En 2015, la zone du Grand Large est coupée de part en part par de multiples infrastructures : la ligne TGV au nord, la voie ferrée au centre longeant l'ancien canal, l'Escaut qui a été canalisé à l'ouest, l'autoroute au nord-est, la voie rapide au nord-ouest, l'ancien et le nouveau canal ainsi que le Grand Large au centre découpent le paysage.



Evolution des infrastructures dans la zone proche du Grand Large entre 1777 et 2015



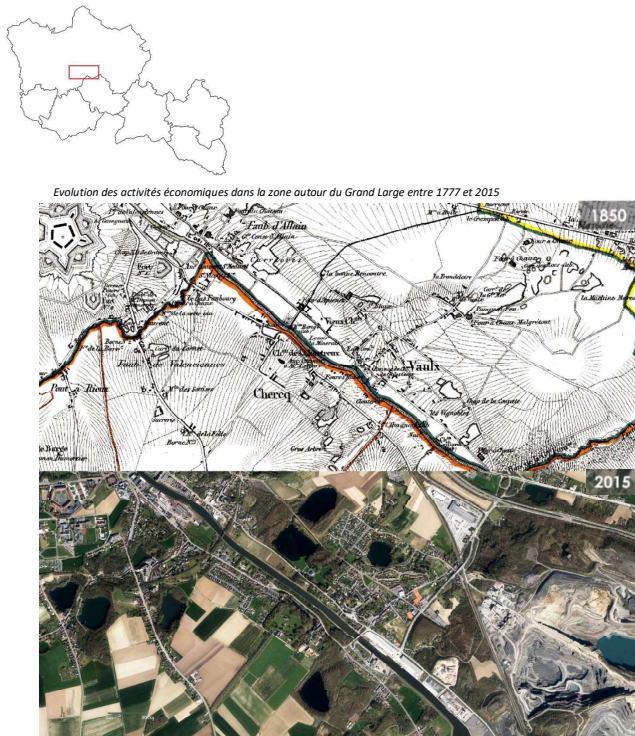
Les canaux peuvent apporter une plus-value à un territoire. En effet, ils ont un intérêt paysager particulier. Ils sont d'ailleurs une forte caractéristique du Parc naturel, comme par exemple dans l'entité paysagère de la vallée de l'Escaut et de la dépression de la Haine.

Le cas de l'ancien canal est intéressant. Sa création est antérieure à 1850. Aujourd'hui, il n'est plus utilisé mais une partie existe encore et est toujours remplie d'eau. C'est maintenant un élément du patrimoine du Parc naturel à part entière, formant un paysage tout à fait singulier.

Canal de Péronnes-Blaton entre 1850 et 2015



A l'échelle du territoire du Parc naturel, les activités économiques sont diverses. Elles ont évolué avec le temps, au gré des avancées industrielles et technologiques. Les premières infrastructures naturelles utilisées par l'homme sont les cours d'eau (fleuves, rivières, ...). Comme visible sur la carte ci-dessous, les activités économiques, notamment de type industriel, se sont principalement développées le long de l'Escaut. De nombreux fours à chaux, machines à feu, carrières, etc y sont présents en 1850. Aujourd'hui, les traces des anciennes carrières et les ruines des fours à chaux témoignent de cette époque.



4.5.1 Au XVIII<sup>ème</sup> siècle

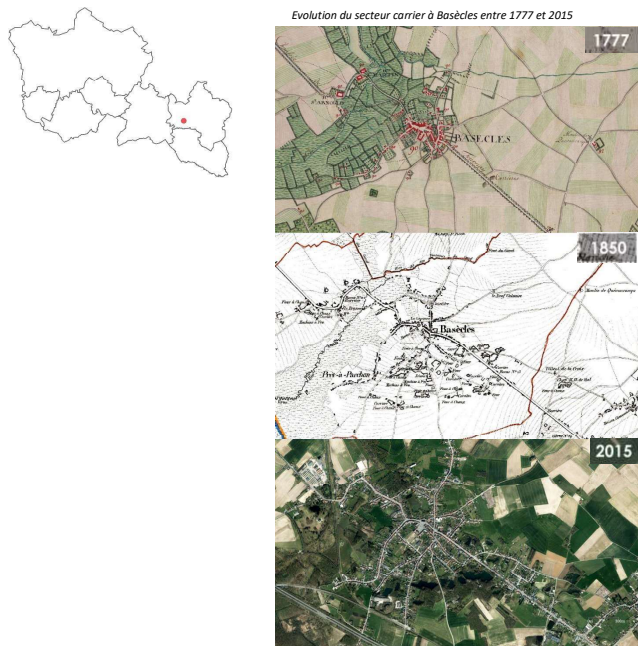
En 1777, les industries, telles que nous les connaissons, n'existent pas; tout se fait d'une manière plutôt artisanale. La carte ci-dessous reprend quelques exemples des activités économiques les plus courantes à l'époque. Il y a des carrières, des fours à chaux, des tuileries, des moulins à vent, des fabriques, des cabarets, etc. Ce sont des éléments ponctuels dispersés sur l'ensemble du territoire.

Exemples d'activités économiques en 1777



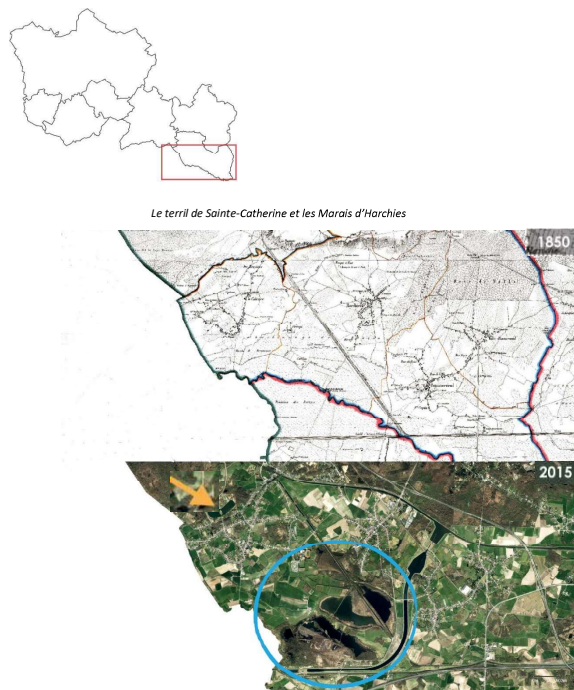
4.5.2 Le secteur carrier à Basècles

Sur la carte ci-contre, nous pouvons voir qu'en 1777 deux carrières sont situées de part et d'autre de la route de Tournai (flèches jaunes). En 1850, de nombreux fours, carrières, machines à feu et une scierie apparaissent. Ce développement impressionnant illustre la période de la révolution industrielle. Aujourd'hui encore, les traces de ces activités sont visibles sous la forme d'un arc constitué de petits plans d'eau entourés d'arbres au sud de Basècles (flèche jaune). L'abandon des fours à chaux et des carrières après leur exploitation permet à la nature de reprendre ses droits, créant des types d'habitats profitables et spécifiques à de nombreuses espèces (des chauves-souris dans les vieux fours à chaux, des oiseaux dans les falaises abruptes des anciennes carrières, etc.).



4.5.3 Les vestiges de l'activité minière aux Marais d'Harchies

La vallée de la Haine est marquée par d'anciennes activités minières. Le terril Sainte-Catherine (flèche jaune sur la carte ci-dessous) et les Marais d'Harchies (entourés en bleu) en sont des vestiges. La modification du paysage due à l'activité humaine est ici particulièrement impressionnante. Le relief a été en partie remodelé suite à l'exploitation du charbon au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Les Marais d'Harchies sont la conséquence d'un effondrement minier. Aujourd'hui, les marais sont une réserve naturelle. Ils représentent un milieu exceptionnel pour la biodiversité, abritant de nombreuses espèces animales et végétales rares.

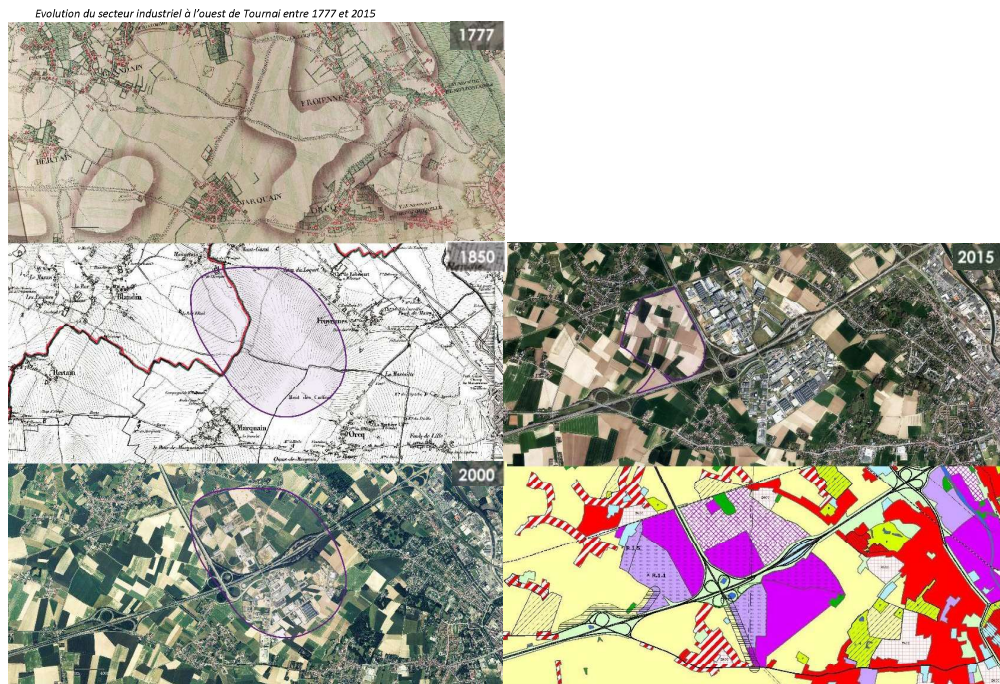
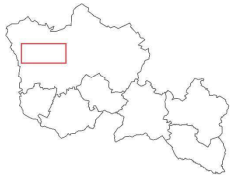


4.5.4 Le Parc d'Activité Économique de Tournai-Ouest

La carte ci-dessous montre, à l'ouest de Tournai, une situation quasiment identique entre 1777 et 1850: un espace largement dominé par l'agriculture.

En 2000, un complexe de bâtiments s'est construit: c'est le parc d'activité économique de Tournai-Ouest qui s'est installé à proximité de l'autoroute E42 sur d'anciens terrains agricoles (le même cas de figure est observable à Péruwelz avec Polaris).

En 2015, il s'étend et c'est la partie au nord de l'autoroute qui est construite, réduisant davantage de parcelles agricoles. Le Plan de Secteur prévoit une nouvelle extension à l'ouest de l'échangeur autoroutier. Cette zone, autrefois agricole, est en pleine transformation depuis quelques années. Le zoning de Tournai-ouest, déjà imposant aujourd'hui, se développe. Il profite d'une position stratégique à quelques kilomètres de Tournai seulement, facilement accessible via l'autoroute.



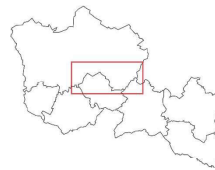
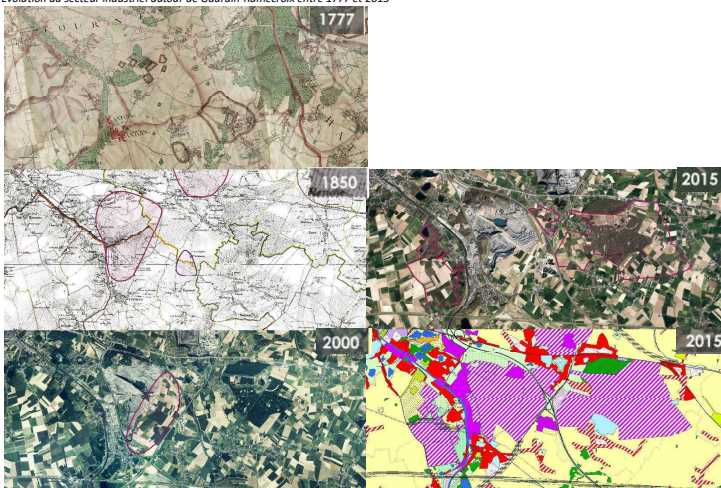
4.5.5 Les carrières de Gaurain-Ramecroix

La zone autour de Gaurain-Ramecroix est également le théâtre de transformations spectaculaires ces dernières années. Des carrières sont visibles sur la carte ci-contre dès 1777 et se multiplient en 1850 de part et d'autre de l'Escaut révélant le potentiel du site dans ce secteur

En 2000, deux carrières d'une toute autre dimension font leur apparition (emplacements entourés en violet en 1850). Avec les avancées technologiques récentes, le secteur carrier a considérablement amélioré ses techniques de forage et d'extraction de la roche

Le Plan de Secteur prévoit de nouvelles zones d'extractions d'une taille considérable entourés en violet en 2015 et par des rayures violettes sur le Plan de Secteur). L'affectation actuelle : zones boisées ou terrains agricoles.

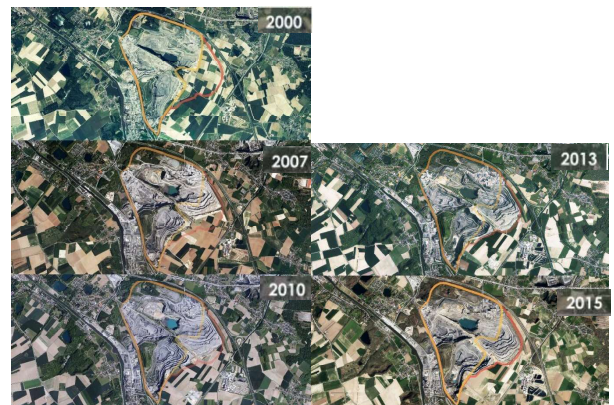
Evolution du secteur industriel autour de Gaurain-Ramecroix entre 1777 et 2015



La carte ci-dessous montre, étape par étape, l'évolution de la zone d'extraction d'une carrière à Gaurain-Ramecroix. Sa taille en 2015 (trait orange) est bien plus grande qu'en 2000 (trait jaune). L'expansion de la carrière est rapide. Cela permet de se rendre compte dans quelle mesure l'homme est capable de transformer son environnement de manière radicale en peu de temps aujourd'hui.

Si l'impact semble important en photo aérienne, il faut souligner qu'il est relativement réduit, notamment par l'installation de merlons plantés en périphérie.

Evolution d'une zone d'extraction à Gaurain-Ramecroix entre 2000 et 2015





#### 4.5.6 La zone du Grand Large de Péronnes

En 1777, nous pouvons voir sur la carte trois moulins: deux sont en maçonneries à Antoing (moulin Coutelier) et Maubray (moulin du Maubray) tandis que le troisième est en charpente près de Péronnes (moulin de la Plaigne). On remarque également un four à chaux à Bruyelle.

En 1850, on compte quatre moulins qui sont construits mais le moulin de la Plaigne près de Péronnes a disparu. L'industrie se développe avec l'apparition de carrières (avec une machine à feu) et de fours à chaux au nord de Bruyelle.

En 2000, seulement trois moulins, en ruines aujourd'hui, sont encore observables. Les anciennes carrières et les fours à chaux ont marqué le territoire de leur empreinte et sont toujours visibles (plans d'eau ou ruines).

Une industrie est présente sur la rive nord du Grand Large ainsi qu'une sablière à l'ouest (sablière du Bois de Fouage). Les traces de trois sablières sont visibles (sous formes d'étangs): une au nord-ouest de la sablière actuelle, une autre plus au sud, de l'autre côté du canal, et une dernière à l'est entre l'ancien canal et le moulin du Maubray. L'eau stagnante et la nature sableuse des parois des anciennes exploitations représentent un type d'habitat bien particulier, la plupart étant dans des zones d'intérêt biologique.

Une zone de loisirs a fait son apparition: le centre nautique ADEPS qui se trouve sur le Grand Large. L'aérodrome de Maubray est également visible au sud-est, le long du canal.

Il y a peu de changements entre 2000 et 2015. La sablière du Bois de Fouage exploite maintenant la parcelle juste à l'est de la précédente qui est devenue une pièce d'eau.

La future zone économique (DELTA zone, indiquée par la flèche jaune), s'installe entre la ligne TGV, la ligne de train et la voie rapide (N 52).

Le Plan de Secteur prévoit une possible expansion de la sablière au nord. Entre la sablière et le Grand Large, où se situent actuellement les Bois de Péronnes et de Fouage, est en cours d'aménagement une zone de loisirs destinée à la création d'un centre « nature et sports ».

#### 4.5.7 Conclusion

Les traces des anciennes activités économiques font aujourd'hui partie de notre héritage historique et culturel.

Disparues ou en ruines, il est toujours possible d'en observer un peu partout sur le territoire du Parc naturel. La taille, le nombre et la diversité des zones d'activités économiques ont beaucoup augmenté entre la fin du 18<sup>ème</sup> et aujourd'hui. En effet, elles ont grandement profité, depuis la révolution industrielle, des avancées technologiques et du développement des infrastructures. L'ampleur des projets depuis cette époque et ceux en développement est conséquente. Bâtiments parfois volumineux et atypiques, modification du relief et de la nature du sol, leur impact sur le paysage du Parc naturel est et restera très important. Il est donc nécessaire de leur porter une attention particulière car demain ils feront, pour certaines parties, de notre patrimoine culturel tandis que d'autres auront un rôle important pour le développement de la biodiversité.



Evolution des activités économiques dans la zone autour du Grand Large entre 1777 et 2015



Les activités industrielles nombreuses sur le territoire et leur désaffection progressive, à partir du milieu des années 1900, ont laissés des traces indélébiles sur le territoire ; même avec la « naturalisation » de la plupart des sites, les paysages sont devenus anthropisés, la main de l'Homme a tout forgé. La course à l'urbanisation et aux infrastructures a prolongé ce processus depuis près de 40 ans. Malgré tout, certains coins du territoire ont pu garder leur « authenticité », préservant la qualité intrinsèque du monde rural.

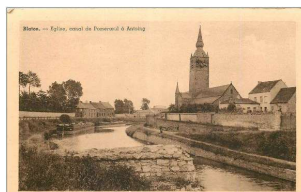
Les illustrations ci-dessous<sup>1</sup> montrent à quel point le territoire a évolué au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, tantôt de manière débridée, tantôt avec cohérence et efficacité. Mais la recherche de la qualité du paysage n'a jamais semblé être une ligne de conduite dans la reconversion des sites.



Bruyelle



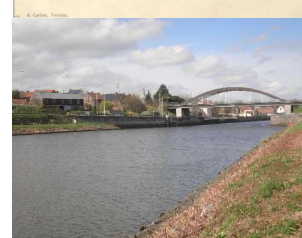
Taintignies



Blaton

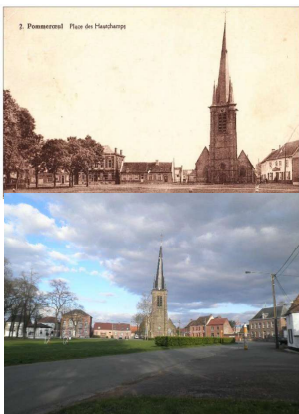


Péruwelz



Bléharies

<sup>1</sup> Toutes les illustrations anciennes (noir et blanc) émanent du site [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)



Pommeroeul



Maubray



Ellignies-Sainte-Anne



Jollain-Merlin



## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES

### 6.1 LES PVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

#### ANTOING – PVR 1 – Péronnes – PIP de l'Escaut

PVR1 : vue sur la Plaine de l'Escaut (ouverte – cultures), vue sur la chapelle Notre-Dame des Neiges, Péronnes et la peupleraie en arrière plan - A l'intérieur du PIP de L'Escaut

##### Evolution entre 2008 et 2019 :

Pas de changement significatif mis à part la construction du champ d'éoliennes au nord de Brunehaut visible depuis ce point mais qui a peu d'impact grâce à la distance.



#### BELOEIL – PVR 1 – Quevaucamps – Les pavillons des gardes

PVR1 : vue sur deux anciens pavillons encadrant l'avenue boisée qui mène au domaine des Princes de Ligne - A l'intérieur du PIP de Stamburges – Chaussée Brunehaut à Quevaucamps

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES

### 6.1 LES PVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

#### BELOEIL – PVR 2 – Quevaucamps – PIP de Stambruges

PVR2 : vue dégagée sur le plateau cultivé (Quevaucamps, Stambruges, Grandglise et domaine de Beloëil) et sur les villages de Stambruges et Grandglise s'appuyant sur le boisement de Stambruges. Les ruines de trois moulins et le clocher des deux villages sont visibles - À l'intérieur du PIP de Stambruges – rue de Stambruges à Quevaucamps

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.



#### BELOEIL – PVR 3 – Aubechies – PIP d'Aubechies

PVR 3 – vue sur deux bâtiments remarquables : l'église – le gîte Ajiste - A l'intérieur du PIP d'Aubechies – petit sentier de Blicquy à Aubechies

Evolution entre 2008 et 2019 :

Pas de changement significatif. La végétation continue de pousser devant l'église et le gîte Ajiste, ce qui participe à l'enraciner plus encore dans le site.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES

### 6.1 LES PVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

#### BELOEIL – PVR 4 – Rameignies – PIP de Thumaide-Rameignies

PVR4 – vue sur l'église de Wadelincourt au travers d'une percée au sein d'arbres au niveau du plan moyen + aspect bocager. - A l'intérieur du PIP de Thumaide-Rameignies – rue de la Catoire à Rameignies

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.



#### BERNISSART – PVR 1 – Blaton – La Grande Bruyère

PVR1 : vaste bruyère (ancienne sablière) visible depuis le RAVeL qui la traverse - A l'intérieur du PIP de la Grande Bruyère – RAVeL Grande Bruyère de Blaton

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.



**BERNISSART – PVR 2 – Bernissart village**

**PVR2 : vue sur le village de Bernissart y compris le coron E. Royer et orientation de la vue par des arbres – rue Sénéchal à Bernissart**

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Destruction du bâtiment agricole blanc sur la droite du Point de vue retirant un peu au côté particulier de ce point de vue.



**Bernissart – PVR 3 – Le terril Sainte-Anne**

**PVR3 : vue sur le terril Sainte-Anne depuis le coron perdu – rue Sénéchal à Bernissart**

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif.



**BERNISSART – PVR 4 – Pommeroeul – Le Cronq Clocher**

PVR4 : vue sur Pommeroeul et le Cronq Clocher depuis Ville-Pommeroeul au travers d'un alignement de peupliers – rue d'En Bas à Ville-Pommeroeul

Evolution entre 2008 et 2019 :

Seul un arbre de l'alignement au premier plan a été enlevé dans l'axe du clocher de Pommeroeul, offrant un cône de vision plus large vers le village de Pommeroeul.



**BRUNEAUT – PVR 1 - RONGY – PIP de Rongy**

PVR1 : depuis une petite butte, vue sur Rongy partiellement masqué par une drève d'arbres ou des arbres. Eglise de Rongy et château visibles - A l'intérieur du PIP de Rongy

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.





**BRUNEHAUT – PVR 2 – Hollain – La Pierre Brunehaut**

PVR2 : panoramique à 360° - Pierre Brunehaut - A l'intérieur du PIP de Lesdain

**Evolution entre 2008 et 2019 :**

Plantation de haies de charmilles et d'ifs le long des chemins à proximité de la Pierre de Brunehaut, et d'une haie d'if autour de la pierre et des 4 peupliers qui l'accompagnent. Leur impact est plutôt positif car elles structurent le site et incite à aller voir le monument. D'un point de vue visuel, le choix des végétaux est plutôt judicieux et influence peu le paysage car les haies sont taillées à environ 1m de haut.



**BRUNEHAUT – PVR 3 – Rongy – Les pépinières**

PVR3 : vue sur le clocher de Bléharies avec les pépinières en avant plan

**Evolution entre 2008 et 2019 :**

Pas de changement significatif (si ce n'est due à la rotation des cultures dans les pépinières).



**BRUNEHAUT – PVR 4 – Hollain – PIP de Lesdain**

**PVR4 : vue sur un ensemble de qualité (ferme) dans un cadre champêtre**  
- A l'intérieur du PIP de Lesdain

**Evolution entre 2008 et 2019 :**

L'arbre accompagnant la chapelle a poussé et s'est étoffé, il la cache maintenant complètement (même en hiver), ce qui est dommage.



**BRUNEHAUT – PVR 5 – Merlin – PIP de Merlin**

**PVR5 : vue sur Bruyelle – point focal : église. Bois, saules têtards, ferme adossée au bois - A l'intérieur du PIP de Merlin**

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES

### 6.1 LES PVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

#### BRUNEHAUT PVR 6 – Merlin – Vers Bruyelle

PVR6 : vue dominante sur Bruyelle avec Jollain-Merlin en contre-bas. Vue très longue qui permet de voir les différents clochers de la commune jusqu'à celui de l'Abbatiale de Saint-Amand

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif



#### PERUWELZ PVR 1 – Wiers – La Garenne

PVR1 : vue vers le mont boisé de la Garenne et à son pied l'habitat rural en grès (pierre de sable) – rue du Fort Talon à Wiers

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES

### 6.1 LES PVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

#### PERUWELZ – PVR 2 – Wiers - Gourgues

**PVR2 : position dominante permettant d'apprécier l'église de Wiers dans un écrin de verdure – rue du Fort Talon à Wiers**

##### Evolution entre 2008 et 2019 :

Le cabanon de jardin qui a été construit en extrémité de terrain dénature un peu le paysage, d'autant plus qu'il est très rapproché de l'axe de vue du clocher de Wiers en arrière-plan. A cela s'ajoute le fait que le massif boisé s'est développé et cache désormais en grande partie ledit clocher.



#### PERUWELZ – PVR 3 – Wiers – Grand'Rue

**PVR3 : grâce à une trouée dans l'alignement de l'habitat le long de la voirie et le maintien d'une prairie au bord du cours d'eau, belle vue sur l'église. Une aulnaie le long du cours d'eau embellit la vue – Grand Rue à Wiers**

##### Evolution entre 2008 et 2019 :

La pâture au premier plan a été plus organisée par le biais de barrières pour les animaux plus imposantes, ainsi qu'un alignement de saules fêtaris au centre en bordure du cours d'eau. Le point de vue sur l'église et l'aspect rural étant toujours aussi présents, ces aménagements n'ont pas un impact trop négatif sur le PVR, l'alignement de fêtaris rajoutant même à son aspect traditionnel. Ceci dit, le développement des arbres en fond de premier plan risque de masquer l'église à la belle saison.



PERUWELZ – PVR 4 – Wiers - Rivage

PVR4 : (lieu dit le Rivage) – vue orientée par 2 rangées de saules têtards avec en point de mire le village dominé par son église - A l'intérieur du PIP de Wiers- rue du Rivage à Wiers

Evolution entre 2008 et 2019 :

De nouveaux saules ont été plantés sur la ligne du fond parallèle à la route, pour remplacer la perte d'un saule plus ancien. Ils recréent ainsi la ligne de fond de la structure du site, mais leur implantation fait qu'ils finiront par masquer le clocher de l'église de Wiers au cours de leur développement.



PERUWELZ – PVR 5 – Wiers - Grivardrie

PVR5 : (Grivardrie) – paysage de prairies humides cloisonnées par un alignement de saules têtards vu au travers du bâti - À l'intérieur du PIP de Wiers – rue de la Croix à Wiers

Evolution entre 2008 et 2019 :

Un lotissement a été bâti en lisière de cône de vue, réduisant considérablement l'importance du végétal. Le paysage paraît alors beaucoup moins clos, mais une partie des lignes principales du point de vue ont été préservées (alignement de saules têtards au deuxième plan, alignement de en arrière-plan, ripisylve). Une vue avec plus de profondeur est tout de même encore présente sur la partie gauche du cône de vue, au-delà de la ripisylve.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES

### 6.1 LES PVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

#### PERUWELZ – PVR 6 – Le Neu Moulin

PVR6 : vue sur le clocher de l'église de Péruwelz cadrée par des massifs boisés – Chemin de Wiers à Péruwelz

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.



#### PERUWELZ – PVR 7 – Brasménil – Pot en Fosse

PVR7 (Pot en Fosse) : vue sur les ruines d'un ancien moulin au milieu des champs entre Brasménil et Roucourt. Arrière fond : église de Roucourt et Basilique de Bon-Secours – rue du Chêne brûlé à Brasménil

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.



**PERUWELZ – PVR 8 – Brasménil – Grande Couture**

**PVR8 (Grande Couture) :** sur la crête séparant la Verne de Bury de la Calonne, vue sur le village de Brasménil et son clocher (entrée de village) - rue d'Hommeriaux à Brasménil

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif.



**PERUWELZ PVR 9 – Braffe- Le Quesnoy**

**PVR9 :** vue sur le bocage de la vallée de la Guéronde de Braffe - A l'intérieur du PIP de Bury-Braffe – rue du Quesnoy à Braffe

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES

### 6.1 LES PVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

#### PERUWELZ – PVR 10 – Bon-Secours

PVR10 : vue sur la Basilique de Bon-Secours et l'Espéranderie. Bosquet et haies vives qui « entourent » le Mont Bon-Secours – rue de Blaton à Péruwelz

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.



#### RUMES – Pas de PVR

#### TOURNAI – PVR 1 à PVR 14

Les paysages remarquables de la commune de Tournai n'ont été étudiés et analysés que lors de son intégration dans le Parc naturel.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES 6.2 LES LVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

### ANTOING – LVR1 – Le halage le long de l'Escaut

**LVR 1 :** Ligne de vue bordant l'Escaut le long du chemin de halage offrant une belle vue sur Antoing dont on peut observer les tours du château.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** La zone portuaire pour péniche a été supprimée et laisse désormais place à une surface plane, actuellement en travaux



### ANTOING – LVR2 – Les anciens fours à chaux

**LVR 2 :** Vue du chemin rural qui longe le site d'exploitation des anciens fours à chaux de la Haute Loge. Cette ligne de vue offre des perspectives différentes sur le paysage de la vallée de l'Escaut. Vers le sud et l'est, la vue consiste en un jeu d'ouvertures et fermetures à travers les différentes haies d'arbres et arbustes qui la bordent vers de multiples points de repère.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Implantation du champ d'éoliennes à l'ouest (au nord de la commune de Brunehaut) qui n'a pas un impact trop fort étant séparé de la ligne de vue par les alignements qui bordent la nationale.



**BELOEIL – LVR1 – L'entrée du village de Thumaide**

LVR 1 : Au sud de Thumaide se trouve une entrée de village qui offre une vue déambulatoire sur la vallée et le village. Au sud, on voit sur la ligne de crête les installations à caractère industriel des établissements Bataille. Idéalement il faudrait prévoir une zone non-aedificandi le long de la voirie, du côté sud jusqu'au village.

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.



**BELOEIL – LVR2 – Les prairies d'Ellignies-Ste-Anne**

LVR 2 : Depuis la voirie, on voit des vues uniques pour le territoire du PNPE, sur un paysage où sont associés des prairies et des alignements d'arbres légers sur un relief en ondulations que l'on ne retrouve pas ailleurs.

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif.



**BELOEIL – LVR3 – Le Grand Fossé à Ellignies-Ste-Anne**

**LVR 3 :** Le long de la voirie qui longe le Grand Fossé, on peut, grâce à l'absence d'habitation, jouir d'une très belle vue déambulatoire sur le centre d'Ellignies Sainte Anne, dominé par son église. Les prairies ornées d'arbustes au bord du ruisseau et la végétation qui noie l'habitat dans un halo de verdure, participent à la beauté du paysage, qu'il faut préserver.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif.



**BELOEIL – LVR4 – Vers le village de Grosage**

**LVR 4 :** Jolie vue déambulatoire sur le village de Grosage. Ce village présente un habitat étiré le long des voiries. Il est intégré dans le paysage, est arboré et les tonalités et les gabarits des bâtiments sont homogènes. On ne déplore que le manque d'intégration des hangars agricoles au premier plan qui ne sont plus accompagnés de haies d'arbres alors que c'était le cas lors de la précédente étude.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** La haie d'arbres le long des hangars sur la partie ouest de la ligne de vue a été abattue, ce qui met en évidence le hangar qu'elle bordait. Ce hangar ne s'intègre alors plus du tout dans le paysage. Il en est de même pour tous les hangars aux deux extrémités de la ligne de vue. N'étant pas accompagnés de végétation et implantés en pleine zone agricole ouverte, ces hangars ont un fort impact paysager.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES 6.2 LES LVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

### BELOEIL – LVR5 – La silhouette de Wadelincourt

**LVR 5 :** Au début de ce chemin on bénéficie d'une très jolie vue vers l'église de Wadelincourt, canalisée par un alignement de saules têtards. Le paysage observé présente une harmonie entre les éléments bâtis et non bâtis et une palette de coloris très appréciable.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** L'alignement de têtards au nord de la ligne de vue est encore présent, mais légèrement mis en retrait par la construction d'un abri pour chevaux. On aperçoit également les éoliennes par-delà le village de Wadelincourt, mais elles passent presque inaperçues du fait de leur distance.



### BELOEIL – LVR6 – Le halage du canal Blaton-Ath à Stambruges

**LVR 6 :** Cette ligne de vue située sur le chemin de halage au sud de Stambruges offre une jolie vue fermée sur le moulin le plus au sud. Ce moulin a été récemment restauré, en faisant un point d'attraction paysager très important.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif.



**BERNISSART – LVR1 – Le contournement de Blaton**

**LVR 1 :** Vue sur les environs de Bernissart depuis la route de contournement de Bernissart. Cette ligne de vue est longue et sinuose, plutôt fermée par la forêt qui la borde. On y remarque toutefois plusieurs ouvertures de part et d'autre créées par des cultures et par le lac de Bernissart.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif si ce n'est la végétation des bas-côtés de la route qui s'est quelque peu développée sans refermer les ouvertures.



**BERNISSART – LVR2 – Vers les Marais d'Harchies**

**LVR 2 :** Depuis ce chemin qui passe devant le CRIE, on bénéficie de vues très ouvertes et longues qui permettent d'apercevoir les marais d'Harchies et le clocher de Pommeroeul.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Une maison unifamiliale a été construite vers l'extrémité sud de la ligne de vue, au côté ouest de la route. Elle ne s'intègre pas du tout dans le paysage. Du fait de la grande ouverture du point de vue, elle ne suffit pas à le fermer, mais il faudra tout de même veiller à ce que d'autres ne soient pas installées également.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES 6.2 LES LVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE ÉVOLUTIVE

### BERNISSART – LVR3 – La silhouette de Ville-Pommeroeul

**LVR 3 :** Sur ce chemin, on bénéficie d'une belle vue déambulatoire sur la silhouette du village de Ville-Pommeroeul, avec son église et son ancien moulin. La vue sur les prairies au premier plan est agrémentée par un superbe chêne isolé, protégé en tant qu'arbre remarquable.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif



### BERNISSART - LVR4 – Vers le « Croncq Clocher » de Pommeroeul

**LVR 4 :** Cette ligne de vue est relativement fermée par la végétation ce qui permet de découvrir depuis la route le « Croncq » clocher de Pommeroeul et les prairies pâturées au premier plan à travers des cadres végétaux.

**Evolution entre 2010 et 2017 :** La végétation au premier plan s'est énormément développée. La vue sur le Croncq Clocher se retrouve alors désormais bien cadrée au centre d'une trouée dans les arbustes et petits arbres qui bordent la route. L'emplacement de cette trouée est intéressant car elle se situe dans un carrefour, ce qui la rend facilement remarquable. Le reste de la ligne de vue est partiellement bouché par la végétation puis s'ouvre à nouveau pour permettre d'observer le village de Pommeroeul.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES 6.2 LES LVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

### BRUNEHAUT – LVR1 – La vallée du Seuw à Rongy

**LVR 1 :** Vue fortement fermée par des boisements. On aperçoit au-dessus de la cime des arbres l'abbatiale de St Amand-les-Eaux. Le Seuw qui traverse le moyen plan ne se devine pas car aucun alignement d'arbres ne le souligne.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Une peupleraie bouche désormais la vue vers le sud. La végétation dans le jardin à l'ouest de la ligne de vue (droite de la photo) s'est également bien développée rendant le paysage plus fermé.



### PERUWELZ – LVR1 – Le Mont de Roucourt

**LVR 1 :** Depuis ce chemin situé sur le Mont de Roucourt, en lisière de la zone boisée, on a une très belle vue déambulatoire dominante. On peut découvrir les clochers de Péruwelz et de la Roë à travers les alignements de saules têtards et les arbres qui bordent le canal. A l'horizon, la basilique de Bon-Secours apparaît comme une porte sur la France.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Les arbres de la parcelle en sylviculture sur la gauche de la route ont bien poussé et cachent maintenant le château d'eau de Roucourt. L'alignement de peupliers dans l'axe de vue a été abattu, ce qui donne une plus grande profondeur à la vue augmentée par le développement d'un alignement de saules têtards au sud. La vue laisse désormais apparaître le château d'eau de Basècles.





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES 6.2 LES LVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

### PERUWELZ – LVR2 – L'Avenue de la Basilique à Bon-Secours

LVR 2 : L'avenue de la Basilique, lorsqu'on quitte Péruwelz pour rejoindre Bon-Secours, constitue une voie d'accès remarquable au niveau paysager. Tout au long du parcours, on a une vue axée sur la Basilique qui trône au sommet de la côte. Celle-ci est un point repère important.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif



### PERUWELZ – LVR3 – Autour du château de Braffe

LVR 3 : Depuis la voirie reliant Braffe et Baugnies, on peut appréhender d'un seul coup d'œil l'ensemble formé par le site du château et du domaine d'Amtaling, le gros Tilleul de Braffe (dernier arbre d'une ancienne drève) mais également une autre drève de peupliers (chemin de promenade) et le hameau autour du château.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif, mis à part le gros tilleul qui est désormais mal en point







## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES

### 6.2 LES LVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE ÉVOLUTIVE

#### PERUWELZ – LVR4 – Rivage (Wiers)

LVR 4 : La route qui mène au lieu-dit « Rivage » offre de très belles vues vers Wiers, village bien arboré.

Entre le village et Rivage s'étale une zone agricole assez plane où les champs ont déjà remplacé une partie des prairies. Seuls quelques saules têtards témoignent de l'existence passée de ces prairies.

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif



#### PERUWELZ – LVR5 – Wéaux (Bagnies)

LVR 5 : Depuis la ligne de crête qui limite la vallée de la Dendre occidentale, au lieu-dit « Wéaux », on découvre de très belles vues vers le Nord en direction de Barry et de Bonneau sur un paysage à dominance agricole assez vallonné. Le vallon entre Wéaux et Bonneau est tapissé d'un damier de terres de culture du plus bel effet, ponctuée de bosquets, d'alignement de saules têtards, d'arbres isolés et de bâtiments agricoles. La vue est limitée à l'arrière-plan par des zones boisées placées sur les lignes de crête.

Evolution entre 2008 et 2019 : Pas de changement significatif



**RUMES – LVR1 – Wailly (Taintignies)**

**LVR 1 :** Depuis les hauteurs de Wailly, la route permet de découvrir ce paysage très attachant et en particulier le dénivelé important de la vallée et les différentes perspectives au fur et à mesure que l'on change d'altitude.

**Evolution entre 2008 et 2019 :** Pas de changement significatif.



**RUMES – LVR2 – Le Baraquin à Petit-Rumes**

**LVR 2 :** Depuis la route reliant la Glanerie et Clairmaie, on bénéficie de superbes vues dominantes sur la vallée du ruisseau du Rufaluche. La vue porte loin sur le paysage.

**Evolution entre 2008 et 2019 :**

Le cabanon de jardin qui a été construit en extrémité de terrain dénature un peu le paysage, d'autant plus qu'il est très rapproché de l'axe de vue du clocher de Wiers en arrière-plan. A cela s'ajoute le fait que le massif boisé s'est déve-





## 6. LES PAYSAGES REMARQUABLES 6.2 LES LVR DU TERRITOIRE (2008-2019)

ANALYSE EVOLUTIVE

### **TOURNAI – LVR 1 à LVR 10**

Les paysages remarquables de la commune de Tournai n'ont été étudiés et analysés que lors de son intégration dans le Parc naturel.

### 1. Un outil pour comprendre l'évolution du territoire

En 2011, le Parc naturel Transfrontalier du Hainaut (PNTH) a mis en place un observatoire photographique des paysages. Cet outil permet de suivre les évolutions paysagères d'un site ou d'un territoire donné par le biais de clichés photographiques. En comparant des photos prises aux mêmes lieux et à des temps différents, il est ainsi possible de remarquer des changements parfois surprenants. Les 60 points de vue répartis sur l'ensemble du territoire transfrontalier apportent un regard sur tous les paysages, qu'ils soient urbains, agricoles ou naturels, qu'ils soient exceptionnels ou plus ordinaires.

Bien entendu, cet observatoire se rapporte au Parc naturel avant son extension. Cependant, les tendances exprimées lors des analyses des campagnes pour le territoire transfrontalier peut trouver écho au niveau de l'extension du Parc naturel, le territoire de la commune de Tournai étant, par définition, un territoire soumis aux mêmes pressions



L'Observatoire Photographique identifie 6 thématiques paysagères spécifiques au territoire : paysages arborés et ruraux, paysages bâtis, paysages miniers et industriels liés au passé, place de l'eau dans le paysage, infrastructures de transport et déplacements, transitions paysagères.

Pour chacune de ces thématiques, l'évolution des paysages est analysée sous 5 angles : dynamique naturelle, dynamique de boisement, dynamique agricole, dynamique urbaine et dynamique liées aux autres activités.

La synthèse des observations s'articule donc autour de ces cinq dynamiques à travers lesquelles le territoire évolue. Pour chacune, il s'agit de répertorier les types de changements constatés ou potentiels et d'en identifier les causes et les facteurs.

### 2. Les dynamiques paysagères identifiées

#### 2.1 Définition

Une dynamique paysagère est l'analyse d'une évolution envisagée sous des échelles de temps et d'espace diverses. Elle s'exprime sur la base d'observations de phénomènes concrets identifiés sur le territoire.

#### 2.2 La dynamique naturelle

Elle s'exprime par les éléments suivants : enrichissement des milieux naturels (tendance vers le boisement), des berges et milieux humides, abattage, entretien ou plantations (alignements arborés, saules, vergers).

Pour quel impact ? Il existe un risque de fermeture des paysages ruraux et une modification du faciès écologique à long terme.

#### 2.3 La dynamique agricole (liée aux activités)

Elle s'exprime par les éléments suivants : retournement de prairies au profit de cultures, modification du parcellaire agricole, développement (ou rotation) de pépinières, friches agricoles et construction de bâtiments agricoles ou modification de leurs abords.

Pour quel impact ? Il existe un risque de fermeture des paysages ruraux par les écrans végétaux ou les bâtiments agricoles et surtout une modification de l'occupation du sol traditionnelle (voir notamment dynamique urbaine).

#### 2.4 La dynamique de boisement

Elle s'exprime par les éléments suivants : multiplication des peupleraies (en plaine, sur plateau ou en doublure de forêt) et la gestion liée (abattage, rotation), gestion de boisements diversifiés.

Pour quel impact ? À la fois morcellement de la perception des paysages avec une éventuelle perte de lisibilité d'éléments structurants et variation marquée des paysages par des ouvertures et des perceptions plus lointaines.

#### 2.5 La dynamique des activités et infrastructures

Elle s'exprime par les éléments suivants : interventions sur les canaux (berges, profils, végétalisation), aménagement et transformation d'infrastructures routières et des abords, développement des espaces d'activités (bâtiments, accès et abords).

Pour quel impact ? Le développement d'une infrastructure (transport ou activités) engendre une inévitable artificialisation marquante supplémentaire du territoire et modifie de manière notable le paysage par le changement d'affectation du sol (souvent au détriment de la zone agricole).

#### 2.6 La dynamique urbaine

Elle s'exprime par les éléments suivants : urbanisation par étirement linéaire de l'habitat, évolution de l'habitat ancien et du patrimoine, création ou reconversion de zones d'activités, interventions sur l'espace public, aménagement des franges bâties et mitage des espaces agricoles ou naturels.

Pour quel impact ? Confrontation permanente entre le bâti ancien et le bâti contemporain avec une modification potentielle des silhouettes villageoises et des formes urbaines traditionnelles. Notamment, dans les zones rurales soumises à plus forte pression, tendance à une disparition des motifs paysagers bâtis structurants (ex: fermes isolées, hameaux, ...). De même, possibilité de perturbation des perceptions paysagères en cas de création de zones d'activités surtout s'il a rupture d'échelle.



### 3. Les évolutions possibles à probables selon les dynamiques paysagères identifiées, par entité paysagère

Selon les dynamiques identifiées ci-dessus, l'exercice consiste à prévoir l'évolution probable à possible du territoire dans le prisme des entités paysagères, en mettant en avant des éléments essentiels qui peuvent engendrer ou recevoir des impacts positifs ou négatifs sur la qualité paysagère.

Ces éléments sont les suivants :

**Le Plan Stratégique Transversal (PST) :** cet outil est développé par chaque commune pour une nouvelle législature. En l'occurrence, ce PST occupe la période 2019-2024. Il s'agit d'analyser ce que chaque commune du territoire a prévu dans son programme, des actions concrètes qui pourraient directement ou indirectement avoir une incidence sur le paysage. Ces actions proposées seront directement intégrées dans le programme d'actions de la présente charte.

**Les documents d'urbanisme :** ces outils d'aménagement du territoire, Schéma de Développement Communal (SDC) ou Schéma d'Orientation Locale (SOL), orientent les aménagements principalement d'urbanisation, sur base du plan de secteur, tout en intégrant des aspects paysagers et de biodiversité. Les appellations Schéma de Structure Communal (SSC) et Plan Communal d'Aménagement (PCA) sont encore en vigueur pour d'anciens documents. Ces outils peuvent avoir une portée de très longue durée en fonction de l'avancement des aménagements prévus ou autorisés.

**Les Parcs d'activité économique (PAE) :** Quelques PAE viennent d'être aménagés en tout ou partie sur le territoire. Ces espaces sont assez impactant si des orientations strictes ne sont pas prises en amont (prescriptions par ex). L'offre en parcelles industrielles semble assez large aujourd'hui mais l'un ou l'autre PAE pourrait encore être développé dans le futur.

**La zone agricole au plan de secteur (PS) :** cette zone est réellement la plus impactée à la fois par l'agriculture intensive, poussée par l'agro-alimentaire, mais aussi par les infrastructures en tout genre. La ruralité que représente cette zone, prise uniquement par le prisme du plan de secteur, est en sursis et les paysages, que cette zone est sensée développer favorablement, tentent vers la banalisation.

**L'éolien :** une ligne de conduite a été réalisée au niveau du Parc naturel avec le souhait d'éradiquer localement le système débridé actuellement de mise en accompagnant les projets. Cependant, cette ligne de conduite n'est pas un règlement et des parcs éoliens sont toujours susceptibles d'impacter de manière irréversible des paysages ou de les banaliser durablement.

#### Entité de la Plaine tournaisienne.

Communes et villages concernés :

Tournai : Templeuve, Ramegnies-Chin, Blandain, Hertain, Lamain, Marquain, (Orcq).

La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Relance du PCDN, projet de qualité de l'eau, actions de promotion de la biodiversité.
- Les documents d'urbanisme : SSC : renforcement de la trame verte
- Les Parcs d'activité économique : sans objet
- La zone agricole (PS) : Agrandissement du parcellaire possible et mise en place d'actions de naturation compromise.
- L'éolien : sans objet.

La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Projets de transition vers une agriculture durable, gestion durable de l'énergie, poursuite de la lutte contre les inondations.
- Les documents d'urbanisme : SSC : recommandations d'utilisation de l'espace agricole.
- Les Parcs d'activité économique : PAE existant en bordure, pas d'extension à prévoir.
- La zone agricole (PS) : Agriculture intensive pouvant être accentuée.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit pas d'extension complémentaire au parc adjacent existant.

La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Valorisation des bois publics à des fins énergétiques
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Intervention sur la plantation de haies possible.
- L'éolien : sans objet.

La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Identification des besoins fonciers et reconversion des friches, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : SSC : recommandations de dispositifs d'isolement.
- Les Parcs d'activité économique : Développement des entreprises dans le PAE adjacent.
- La zone agricole (PS) : Pas de nouvelles infrastructures à prévoir sur la zone.
- L'éolien : La ligne de conduite ne prévoit pas d'extension complémentaire au parc adjacent existant.

La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Valorisation du patrimoine rural et industriel, valorisation du bâti au travers de la rénovation, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : ZACC de priorité 1 à Templeuve (habitat dense)
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Les franges urbaines doivent être reconsidérées.
- L'éolien : sans objet.



## 7. L'ANALYSE PROSPECTIVE

### 7.1 LES DYNAMIQUES PAYSAGERES

## ANALYSE EVOLUTIVE

#### L'urbanisation de Tournai

Communes et villages concernés :

Tournai : Kain, Ramegnies-Chin, Froyennes, Blandain, Marquain, Orcq, Tournai, Warchin et Rumillies.

##### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Relance du PCDN, actions de promotion de la biodiversité, espace naturel périurbain.
- Les documents d'urbanisme : SSC : renforcement de la trame verte
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : sans objet
- L'éolien : sans objet.

##### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : sans objet.
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : sans objet.

##### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : sans objet.
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : sans objet.

##### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Identification des besoins fonciers et reconversion des friches, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Pas de PAE supplémentaire.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : sans objet.

##### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Tournai : Moratoire sur la création ou l'extension de zonings commerciaux en périphérie, valorisation du patrimoine rural et industriel, valorisation du bâti au travers de la rénovation, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : SSC : ZACC de priorité 1 (Faubourg de Morel)
- Les Parcs d'activité économique : Pas de PAE supplémentaire.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : sans objet.

#### La Vallée de l'Escaut

Communes et villages concernés :

Antoing : Antoing, Bruyelle Calonne et Péronnes

Brunehaut : Hollain, Bléharies et Laplaigne

Tournai : Ramegnies-Chin, Kain, Froyennes, Tournai, Vaulx et Chercq

##### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Développement du plan de gestion différenciée.  
Brunehaut : -  
Tournai : Relance du PCDN, projet de qualité de l'eau, actions de promotion de la biodiversité, espace naturel périurbain.
- Les documents d'urbanisme : SSC Tournai : renforcement de la trame verte
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Zone privilégiée pour la plantation de haies en bordure d'Escaut.
- L'éolien : sans objet.

##### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : sans objet.  
Brunehaut : -  
Tournai : sans objet.

##### La dynamique de boisement

- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet
- La zone agricole (PS) : Zone privilégiée pour la plantation de haies en bordure d'Escaut.
- L'éolien : Espaces peu propices.

##### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : sans objet  
Brunehaut : -  
Tournai : sans objet.

##### La dynamique de boisement

- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Potentiel de sylviculture important dans la zone alluviale.
- L'éolien : sans objet.

##### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Poursuite de la rénovation de l'éclairage public, aménagement des quartiers de la Marlière et de la Pêcherie.  
Brunehaut : -  
Tournai : Identification des besoins fonciers et reconversion des friches, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : PCA Antoing : mise en œuvre des PCA Marlière et Pêcherie  
SSC Tournai : recommandations de dispositifs d'isolement.
- Les Parcs d'activité économique : Potentiel d'accueil d'entreprises en bord d'Escaut.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : sans objet.



## 7. L'ANALYSE PROSPECTIVE

### 7.1 LES DYNAMIQUES PAYSAGERES

## ANALYSE EVOLUTIVE

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Poursuite de la rénovation de l'éclairage public, aménagement des quartiers de la Marlière et de la Pêcherie.
- Brunehaut : -  
Tournai : Valorisation du patrimoine rural et industriel, valorisation du bâti au travers de la rénovation, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Potentiel d'accueil d'entreprises en bord d'Escaut.
- La zone agricole (PS) : Préservation de la zone entre bâti et Escaut indispensable.
- L'éolien : sans objet.

#### Le Bas-plateau des Carrières

Communes et villages concernés :

Antoing : Antoing, Bruyelle, Fontenoy et Calonne.

Tournai : Tournai, Warchin, Havinnes, Gaurain-Ramecroix, Béclers, Barry, Vezon, Vaulx et Chercq.

#### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Développement du plan de gestion différenciée.  
Tournai : Relance du PCDN, projet de qualité de l'eau, actions de promotion de la biodiversité, espace naturel périurbain.
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Par rapport à l'extraction, mise en place de zone tampon dans le temps et développement de la biodiversité dans les carrières.
- La zone agricole (PS) : zone restreinte à développer en plantation.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : -  
Tournai : Projets de transition vers une agriculture durable, gestion durable de l'énergie.
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Zone impactée par l'extraction.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : -  
Tournai : Valorisation des bois publics à des fins énergétiques
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Perte du bois de Barry.
- La zone agricole (PS) : Potentiel de boisement dans une zone enclavée par l'activité d'extraction.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : -  
Tournai : Identification des besoins fonciers et reconversion des friches, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : SSC Tournai : recommandations de dispositifs d'isolement.
- Les Parcs d'activité économique : Zones d'extraction en cours d'agrandissement ou de création.
- La zone agricole (PS) : Perte supplémentaire d'espaces.
- L'éolien : Zone peu compatible pour un parc éolien.

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Poursuite de la rénovation de l'éclairage public, aménagement d'un éco-quartier à Calonne.  
Tournai : Valorisation du patrimoine rural et industriel, valorisation du bâti au travers de la rénovation, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Impact de l'extraction sur les villages et leurs franges.
- La zone agricole (PS) : Zone à préserver entre bâti et activités.
- L'éolien : sans objet.

#### Les Buttes tournaisiennes

Communes et villages concernés :

Tournai : Kain, Mont-Saint-Aubert, Mourcourt, Béclers, Thimougies, Rumillies, Melles, Havinnes et Maulde.

#### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Relance du PCDN, projet de qualité de l'eau, actions de promotion de la biodiversité.
- Les documents d'urbanisme : SSC : Renforcement de la trame verte.
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Prairies en danger, mais à préserver grâce au relief naturel. Plantation de haies à privilégier.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Projets de transition vers une agriculture durable, gestion durable de l'énergie.
- Les documents d'urbanisme : SSC : recommandations d'utilisation de l'espace agricole.
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Zone à préserver de l'intensif, potentiel de plantation de haies, potentiel de relocalisation d'exploitations agricoles.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit pas de parc éolien sur cette zone paysagère de grande qualité.

#### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Valorisation des bois publics à des fins énergétiques.
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Zone prairiale privilégiée pour la plantation de bosquets
- L'éolien : sans objet.



## 7. L'ANALYSE PROSPECTIVE

### 7.1 LES DYNAMIQUES PAYSAGERES

## ANALYSE EVOLUTIVE

#### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Identification des besoins fonciers et reconversion des friches, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Potentiel de relocalisation d'exploitations agricoles.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit pas de parc éolien sur une zone paysagère de grande qualité.

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Valorisation du patrimoine rural et industriel, valorisation du bâti au travers de la rénovation, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Franges urbaines à valoriser.
- L'éolien : sans objet.

#### Les Plaines de Celles et d'Anvaing

##### Communes et villages concernés :

Tournai : Mont-Saint-Aubert, Mourcourt, Rumillies, Melles, Quartes, Thimougies et Béclers.

##### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Relance du PCDN, projet de qualité de l'eau, actions de promotion de la biodiversité.
- Les documents d'urbanisme : SSC : Renforcement de la trame verte.
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Large potentiel de plantation de haies, en fonction de l'agriculture intensive.
- L'éolien : sans objet

##### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Projets de transition vers une agriculture durable, gestion durable de l'énergie.
- Les documents d'urbanisme : Recommandations sur l'utilisation de l'espace agricole.
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Agriculture intensive pouvant s'accroître, potentiel de relocalisation d'exploitations agricoles.
- L'éolien : Potentiel éolien, en fonction des parcs existants et de leur co-visibilité.

##### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : sans objet.
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Large potentiel de plantation de bosquets, en fonction de l'agriculture intensive.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Identification des besoins fonciers et reconversion des friches, gestion durable de l'énergie
- 
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Pas de PAE prévu.
- La zone agricole (PS) : Potentiel de relocalisation d'exploitations agricoles.
- L'éolien : Potentiel éolien, en fonction des parcs existants et de leur co-visibilité.

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Valorisation du patrimoine rural et industriel, valorisation du bâti au travers de la rénovation, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Les franges villageoises sont à améliorer.
- L'éolien : sans objet.

#### Le Plateau de la Pévèle

##### Communes et villages concernés :

Antoing : Calonne et Bruyelle.

Brunehaut : Guignies, Wez-Velvain, Jollain-Merlin, Lesdain, Howardries, Rongy et Hollain.

Rumes : Rumes, La Glanerie et Taintignies.

Tournai : Esplechin, Froidmont, Willemeau, Tournai, Ere, Saint-Maur et Chercq

##### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Développement du plan de gestion différenciée.  
Brunehaut : -  
Rumes : -  
Tournai : Relance du PCDN, projet de qualité de l'eau, actions de promotion de la biodiversité.
- Les documents d'urbanisme : SSC Tournai : Renforcement de la trame verte.
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Potentiel de plantation de haies.
- L'éolien : sans objet

##### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Poursuite de la lutte contre les inondations.  
Brunehaut : -  
Rumes : -  
Tournai : Projets de transition vers une agriculture durable, gestion durable de l'énergie, poursuite de la lutte contre les inondations.
- Les documents d'urbanisme : SSC Tournai : Recommandations sur l'utilisation de l'espace agricole.
- Les Parcs d'activité économique : -
- La zone agricole (PS) : Agriculture intensive pouvant s'accroître,
- L'éolien : Potentiel éolien, en fonction des parcs existants et de leur co-visibilité.





## 7. L'ANALYSE PROSPECTIVE

### 7.1 LES DYNAMIQUES PAYSAGERES

## ANALYSE EVOLUTIVE

#### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : -  
Brunehaut : -  
Rumes : -  
Tournai : Valorisation des bois publics à des fins énergétiques.
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet
- La zone agricole (PS) : Fragilité de zones humides en jonction de boisements.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : -  
Brunehaut : -  
Rumes : Etude sur la création d'un PAE artisanal.  
Tournai : Identification des besoins fonciers et reconversion des friches, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Peu de potentiel.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : Potentiel éolien, en fonction des parcs existants et de leur co-visibilité.

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Poursuite de la rénovation de l'éclairage public.  
Brunehaut : -  
Rumes : -  
Tournai : Valorisation du patrimoine rural et industriel, valorisation du bâti au travers de la rénovation, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : SSC Tournai : ZACC de priorité 1 à Froidmont (quartier villageois dense)
- Les Parcs d'activité économique : Peu de potentiel
- La zone agricole (PS) : Tendence à perte de prairies
- L'éolien : sans objet.

#### Le Versant humide de la Pévèle

Communes et villages concernés :  
Brunehaut ; Howardries, Bléharies et Rongy.  
Rumes : La Glanerie et Taintignies

#### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Brunehaut : -  
Rumes : -
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet
- La zone agricole (PS) : Potentiel de plantation de haies
- L'éolien : sans objet

#### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Brunehaut : -  
Rumes : -
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Agriculture intensive pouvant s'accroître.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit pas de parc éolien sur une zone paysagère de grande qualité.

#### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Brunehaut : -  
Rumes : -
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Fragilité de zones humides en jonction de boisements.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Brunehaut : -  
Rumes : Etude sur la création d'un PAE artisanal.
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Très peu de potentiel de développement.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit pas de parc éolien sur une zone paysagère de grande qualité.

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Brunehaut : -  
Rumes : -
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit pas de parc éolien sur une zone paysagère de grande qualité.

#### Le Bas-plateau limoneux hennuyer

Communes et villages concernés :  
Antoing : Antoing, Fontenoy, Péronnes et Maubray.  
Beloel : Aubechies, Elignies-Sainte-Anne, Thumaide, Rameignies, Wadelincourt, Basècles, Quevauucamps, Stamburges, Grandglise et Beloel.  
Bernissart : Bleton et Ville-Pommeroeul.  
Péruwelz : Péruwelz, Callenelle, Brasménil, Wasmes-A-B, Baugnies, Braffe, Bury et Roucourt.  
Tournai : Maulde, Barry, Vezon et Gaurain-Ramecroix



## 7. L'ANALYSE PROSPECTIVE

### 7.1 LES DYNAMIQUES PAYSAGERES

## ANALYSE EVOLUTIVE

#### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Développement du plan de gestion différenciée.  
Beloëil : -  
Bernissart : Favoriser la biodiversité  
Péruwelz : Politique écologique de gestion des espaces verts  
Tournai : Relance du PCDN, projet de qualité de l'eau, actions de promotion de la biodiversité.
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations concernant le réseau écologique, les cours d'eau et eaux souterraines, les risques naturels, les sols et les sous-sol  
SSC Tournai : Renforcement de la trame verte.
- Les Parcs d'activité économique : Plantations et biodiversité à renforcer dans Polaris à renforcer.
- La zone agricole (PS) : Potentiel de plantation de haies.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Poursuite de la lutte contre les inondations.  
Beloëil : Poursuite de la lutte contre les inondations  
Bernissart : -  
Péruwelz : Plan de lutte contre les inondations, attention accordée au remembrement (LGV)  
Tournai : Projets de transition vers une agriculture durable, gestion durable de l'énergie, poursuite de la lutte contre les inondations.
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations de protection et valorisation du domaine agricole  
SSC Tournai : Recommandations sur l'utilisation de l'espace agricole.
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Agriculture intensive pouvant s'accroître
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit que peu de potentiel pour de nouveaux parcs.

#### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : -  
Beloëil : -  
Bernissart : -  
Péruwelz : -  
Tournai : Valorisation des bois publics à des fins énergétiques.
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations de protection et valorisation du domaine forestier
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Bosquets et taillis à préserver, très grand potentiel de plantation.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Concrétisation du PAE Delta zone.  
Beloëil : Mise en place d'un PDC.  
Bernissart : -  
Péruwelz : -  
Tournai : Identification des besoins fonciers et reconversion des friches, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations concernant le développement commercial
- Les Parcs d'activité économique : Enjeu de la qualité de l'entrée de ville (Antoing)
- La zone agricole (PS) : Pas de nouveaux espaces à sacrifier prévus (Delta zone validé)
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit que peu de potentiel pour de nouveaux parcs.

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Antoing : Poursuite de la rénovation de l'éclairage public.  
Beloëil : Mise en place d'un SDC.  
Bernissart : -  
Péruwelz : Préservation du petit patrimoine.  
Tournai : Valorisation du patrimoine rural et industriel, valorisation du bâti au travers de la rénovation, gestion durable de l'énergie
- Les documents d'urbanisme : -SSC Péruwelz : Maîtrise de l'urbanisation et de la densification de l'habitat et mise en valeur du patrimoine bâti.
- Les Parcs d'activité économique : Enjeu de l'entrée de ville (Antoing)
- La zone agricole (PS) : Lisibilité des franges villageoises à surveiller.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne prévoit que peu de potentiel pour de nouveaux parcs.

#### Le Versant humide de l'Escaut

##### Communes et villages concernés :

Beloëil : Rameignies, Thumaid, Wadelincourt et Basècles  
Péruwelz : Wiers, Wasmes-A-B., Brasménil, Callenelle, Braffe, Roucourt, Bury, Bon-Secours et Péruwelz.

#### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Beloëil : -  
Péruwelz : Politique écologique de gestion des espaces verts
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations concernant le réseau écologique, les cours d'eau et eaux souterraines, les risques naturels, les sols et les sous-sol
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Fragilité des prairies
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Beloëil : Poursuite de la lutte contre les inondations.  
Péruwelz : Plan de lutte contre les inondations
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations de protection et valorisation du domaine agricole
- Les Parcs d'activité économique : Pas de potentiel de création.
- La zone agricole (PS) : Mosaïque d'occupation du sol à maintenir.
- L'éolien : sans objet.



## 7. L'ANALYSE PROSPECTIVE

### 7.1 LES DYNAMIQUES PAYSAGERES

## ANALYSE EVOLUTIVE

#### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Beloeil : -  
Péruwelz : -
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations de protection et valorisation du domaine forestier
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Fragilité des zones humides en lien aux boisements (peupleraies)
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Beloeil : Mise en place d'un SDC.  
Péruwelz : -
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations concernant le développement commercial
- Les Parcs d'activité économique : Pas de potentiel de création.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : Cœur de biodiversité peu propice à l'éolien.

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Beloeil : Mise en place d'un SDC.  
Péruwelz : Mise en place des projets de rénovation urbaine, Préservation du petit patrimoine.
- Les documents d'urbanisme : -SSC Péruwelz : Maîtrise de l'urbanisation et de la densification de l'habitat et mise en valeur du patrimoine bâti. ZACC Loquette et Roë en priorité 1
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : sans objet.

#### La Dépression de la Haine

##### Communes et villages concernés :

Bernissart : Blaton, Pommeroeul, Ville-Pommeroeul, Harchies et Bernissart  
Péruwelz : Bon-Secours

#### La dynamique naturelle

- Le Plan stratégique transversal : Bernissart : Favoriser la biodiversité.  
Péruwelz : Politique écologique de gestion des espaces verts
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations concernant le réseau écologique, les cours d'eau et eaux souterraines, les risques naturels, les sols et les sous-sol
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Potentiel de plantation de haies.
- L'éolien : Peu propice à proximité des Marais d'Harchies.

#### La dynamique agricole (liée aux activités)

- Le Plan stratégique transversal : Bernissart : -  
Péruwelz : Plan de lutte contre les inondations.
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations de protection et valorisation du domaine agricole
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Fragilité des prairies.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique de boisement

- Le Plan stratégique transversal : Bernissart : -  
Péruwelz : -
- Les documents d'urbanisme : SSC Péruwelz : Recommandations de protection et valorisation du domaine forestier
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Potentiel de plantation de hautes tiges.
- L'éolien : sans objet.

#### La dynamique des activités et infrastructures

- Le Plan stratégique transversal : Bernissart : -  
Péruwelz : -
- Les documents d'urbanisme : -
- Les Parcs d'activité économique : Développement cantonné au PAE d'Harchies
- La zone agricole (PS) : sans objet.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne montre que peu de potentiel.

#### La dynamique urbaine

- Le Plan stratégique transversal : Bernissart : Création d'un éco-quartier  
Péruwelz : Préservation du petit patrimoine.
- Les documents d'urbanisme : PCA Bernissart : développement PCA Bernissart Lac et Risque à Tout.
- Les Parcs d'activité économique : sans objet.
- La zone agricole (PS) : Fragilité des prairies en franges villageoises.
- L'éolien : La ligne de conduite PN ne montre que peu de potentiel.



## 7. ANALYSE PROSPECTIVE 7.2 FOCUS SUR LES ZACC

ANALYSE EVOLUTIVE

Commune d'Antoing

Localité	Centre urbain	Franges (périurbain)	Cœur ou périphérie de village	TNAU	Destination dans un SDC ou un SOL
Antoing		X		Oui pour les 2	/
Bruyelle			X	Espace enclavé	/
Maubray			X	Préservation de l'aspect champêtre du village	/
Péronnes			X	Transition délicate	/

Calonne et Fontenoy ne possèdent pas de ZACC.

Commune de Beloeil

Localité	Centre urbain	Franges (périurbain)	Cœur ou périphérie de village	TNAU	Destination dans un SDC
Basècles	X		X	2 zones enclavées 1 zone excentrée	/ SDC A venir
Beloeil	X	X		Oui pour les deux	/ SDC A venir
Ellignies-Ste-Anne			X	Oui mais espace réduit	/ SDC A venir
Grandglise			X	oui	/ SDC A venir
Quevauvamps	X	X	X	1 zone étudiée 1 zone au pourtour urbanisé 1 zone très morcelée	1 SOL en cours SDC A venir

Aubechies, Rameignies, Stambruges, Thumaide et Wadelincourt ne possèdent pas de ZACC.

Commune de Bernissart

Localité	Centre urbain	Franges (périurbain)	Cœur ou périphérie de village	TNAU	Destination dans un SDC ou un SOL
Bernissart		X		oui	SOL en cours
Blaton	X	X		1 espace réduit 1 zone morcelée 1 zone réduite et enclavée 1 zone favorable 1 zone urbanisée et morcelée	/
Pommeroeul			X	Espace réduit et morcelé	/

Harchies et Ville-Pommeroeul ne possèdent pas de ZACC.

Commune de Brunehaut

Localité	Centre urbain	Franges (périurbain)	Cœur ou périphérie de village	TNAU	Destination dans un SDC ou un SOL
Guignies			X	Espace morcelé	/
Hollain			X	3 zones le long d'une voie verte et transition délicate	/
Rongy			X	Zone morcelée et enclavée	/
Wez-Velvain			X	oui	/

Biéharies, Howardries, Jollain-Merlin, Laplaigne et Lesdain ne possèdent pas de ZACC.



## 7. ANALYSE PROSPECTIVE 7.2 FOCUS SUR LES ZACC

## ANALYSE EVOLUTIVE

### Commune de Péruwelz

Localité	Centre urbain	Franges (périurbain)	Cœur ou périphérie de village	TNAU	Destination dans un SDC ou un SOL
Bon-Secours	X			Oui pour les 2	Densité forte en priorité 2 et 3
Bury			X	Espace morcelé	Densité forte
Callenelle			X	Zone urbanisée	Densité moyenne
Péruwelz	X	X		1 partiellement mis en œuvre 1 zone morcelée 1 zone ok Oui pour 2 zones dont une déjà étudiée (refus)	3 zones densité forte 2 zones densité moyenne
Wasmes-A-B			X	Zone réduite et morcelée	Densité moyenne
Wiers			X	oui	Densité forte

Le détail de l'affectation future des ZACC est consultable dans le SDC de la commune. Baugnies, Braffe, Brasménil et Roucourt ne possèdent pas de ZACC.

### Commune de Rumes

Localité	Centre urbain	Franges (périurbain)	Cœur ou périphérie de village	TNAU	Destination dans un SDC
Rumes			X	Oui pour une vaste zone en entrée de village Seconde zone à destiner au loisir	/
Taintignies			X	Oui, déjà étudiée (refus)	/

La Glanerie ne possède pas de ZACC.

### Commune de Tournai

Localité	Centre urbain	Franges (périurbain)	Cœur ou périphérie de village	TNAU	Destination dans un SDC ou un SOL
Barry			X		
Blandain			X	Zone enclavée	Priorité 2 – densité forte
Espiechin			X	1 zone enclavée 1 zone bâtie	Priorité 3
Froidmont			X	Espace enclavé	Priorité 1 – en cours
Froyennes		X	X		
Gaurain-Ramecroix	X		X		
Havannes			X		
Kain	X	X		2 zones morcelées 1 zone ok	2 zones densité forte et 1 zone densité moyenne – priorité 3 3 zones classées NU
Lamain			X	Espace morcelé	Priorité 3 – densité moyenne
Marquain			X	Espace morcelé et enclavé	Priorité 3 – densité forte
Mourcourt			X		
Orcq		X	X	Espace morcelé et transition	Priorité 3 – densité moyenne
Rumillies			X		
Saint-Maur			X		
Templeuve		X		Oui pour 2 zones dont 1 morcelée 2 zones à transition agricole	1 zone priorité 1 (densité forte) 1 zone priorité 2 (densité forte) 2 zones priorité 3 (équipement public ou densité moyenne)
Warchin		X			
Willemeau			X	Zone à enjeu, transition	Classée NU

Le détail de l'affectation future des ZACC est consultable dans le SDC de la commune. Béciers, Chercq, Ere, Hertain, Maulde, Melles, Mont-Saint-Aubert, Quartes, Ramegnies-Chin, Thimougies et Vaulx ne possèdent pas de ZACC.

- Arcea (2010). Plan Communal de Développement de la Nature de Tournai, Rapport final
  - Agora (2016). Schéma de développement communal de la Ville de Péruwelz
  - Belayew D. & Dalose P. (XXX). Paysages et lieux du Hainaut du Nord et de l'Ouest, CEFOGEO, FUNDP-Namur
  - Centre d'Histoire de l'architecture et du bâtiment de l'UCL (1984). Architecture rurale de Wallonie : Tournais. Pierre Mardaga éditeur. Liège
  - CREAT-UCL (2008). Schéma de structure communal de la Ville de Tournai - diagnostic - volumes 1 à 6
  - CREAT-UCL (2017). Schéma de développement communal de la Ville de Tournai
  - CPDT (2001). Le patrimoine naturel et les paysages (le) - Thème 5.1. Rapport final de la subvention 2000 – Cahier Annexe, Septembre 2001 - Annexe 1. Les paysages - Fiche 3. Tournai (silhouette), pp 17-19.
  - CPDT (2004). Gestion territoriale de l'environnement - Thème 4 - Rapport final de la subvention 2003-2004, Septembre 2004 – Volet 1 – Paysage patrimonial (application au Tournais), pp 10-66
  - CPDT (2004). Études et documents 4 : Les territoires paysagers de la Wallonie. MRW-DGATLP. Namur
  - CPDT (2004) Etudes et documents 5 : Gestion de l'espace rural, nature et paysage en Wallonie.- MRW-DGATLP
  - CPDT (2011). Diagnostic territorial de la Wallonie 2011, Service Public de Wallonie
  - CPDT (2013). Atlas des paysages de Wallonie – Tome 4 : la Haine et la Sambre, Service Public de Wallonie
  - CPDT (2016) Les défis des espaces ruraux – Note de recherches n°65, Service public de Wallonie.
  - CREL (2011). Dossier préparatoire du contrat de rivière Escaut-Lys
  - FOURNEAUR. (1995). L'Atlas géomorphologique des entités de Wallonie occidentale – CNB.
  - Georex (2009). Etat des connaissances sur la géologie et l'hydrogéologie des nappes superficielles du PNTH
  - IDETA (2011). PCDR de la commune de Péruwelz. Partie 1 : Description des caractéristiques socio-économiques
  - IGEAT-GUIDE, CREAT (2001) : Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie. CPDT-MRW.
  - Ministère de la Culture Française (1978-1988). Le patrimoine monumental de la Belgique, Volume 6.1 et 6.2, Province de Hainaut. Arrondissement de Tournai tome 1 et de Tournai/Mouscron tome 2. Editions P. Mardaga. Liège
  - Ministère de la Région wallonne – Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement. (1997) Notice explicative des cartes géologique de la Wallonie. Faculté polytechnique de Mons
  - PNPE (2009). Conseils à la restauration et la réaffectation : l'habitat rural traditionnel du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut
  - PNPE (2010). Atlas des paysages du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut ; Livre 1 : Diagnostic paysager du PNPE.
  - PNPE (2010). Atlas des paysages du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut ; Livre 2 : Atlas communaux du PNPE, 6 volumes.
  - PNPE (2014). Diagnostic territorial du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Révision du Plan de gestion à l'horizon 2013-2022
  - PNTH (2007). Etude préalable de diagnostic des paysages.
  - PNRSE (2008). Parc naturel régional Scarpe- Escaut... Diagnostic de territoire ... parc naturel transfrontalier du Hainaut.
  - PNRSE (2010). Charte 2010-2022
  - Quintart A. (2015). (La) Plaine de l'Escaut en Wallonie est-elle un territoire de parc naturel en son entièreté? , revue des Naturalistes belges, volume 96, 1-2
  - SIDEHO (1984). Étude de faisabilité pour la création d'un Parc naturel franco-belge des vallées de la Scarpe et de l'Escaut : première phase
  - SIDEHO (1989). Étude de faisabilité pour la création d'un Parc naturel du sud du Hainaut occidental. Dossier de création du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut
  - SPW – DGARNE (2010). Carte hydrogéologique de Wallonie, Notice explicative. UMONS
  - Van der Perre R., Bythell S., Bogaert P., Claessens H., Ridremont F., Tricot C., Vincke C., Ponette Q. (2015). La carte bioclimatique de Wallonie : un nouveau découpage écologique du territoire pour le choix des essences forestières. Forêt. Nature 135, pp 47-58.
- Webographie**  
(Consulté entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 30 mars 2021)
- CPDT(2012). L'occupation du sol en Wallonie. Notes de recherche n°35. <https://cpdt.wallonie.be/publications/note-de-recherche/note-de-recherche-35>
  - CPDT (2017). L'exploitation du sous-sol en Wallonie. Notes de recherche n°73. <https://cpdt.wallonie.be/publications/note-de-recherche/note-de-recherche-73>
  - CPDT (2018). Schéma de Développement du Territoire : Contribution de la CPDT à l'analyse contextuelle. Note de recherche n°74. <https://cpdt.wallonie.be/publications/note-de-recherche/note-de-recherche-74>
  - CPDT (à venir). Atlas des paysages de Wallonie – Tome 7 : la plaine et le bas-plateau limoneux hennuyers, Service Public de Wallonie.
  - PNPE (2014). Plan de gestion du territoire 2013-2022. [http://www.parcsnaturelswallonie.be/wp-content/uploads/2017/03/Plan\\_de\\_gestion\\_PNPE\\_2013-2022.pdf](http://www.parcsnaturelswallonie.be/wp-content/uploads/2017/03/Plan_de_gestion_PNPE_2013-2022.pdf)
  - PNTH. Observatoire photographique du paysage. [www.observatoire-paysages.pnth.eu](http://www.observatoire-paysages.pnth.eu)
  - WalOnMap. Portail de l'information géographique wallonne. <http://geoportail.wallonie.be/walonmap>
  - SPW-AWAP. [http://lampsow.wallonie.be/dgo4/site\\_ipic/](http://lampsow.wallonie.be/dgo4/site_ipic/)
  - SPW-Territoire. [http://lampsow.wallonie.be/dgo4/site\\_sar/index.php/isa/index](http://lampsow.wallonie.be/dgo4/site_sar/index.php/isa/index)
  - SPW Environnement [Portail environnement de Wallonie](http://portailenvironnement.wallonie.be/)



## 9. LA LISTE DES ACRONYMES

ANALYSE EVOLUTIVE

- CCATM : Commission consultative d'aménagement du Territoire et de la mobilité.
- CLDR : Commission locale de développement rural
- CoDT : Code du développement territorial.
- COMAT : Commission d'Aménagement du territoire du PNPE
- CPDT : Conférence permanente du Développement territorial
- GRU : Guide régional d'urbanisme
- LVR : Ligne de vue remarquable
- PCM : Plan communal de mobilité.
- PCDN : Plan communal de développement de la nature.
- PCDR : Plan communal de développement rural.
- PAE : Parc d'activité économique
- PDS : Plan de secteur
- PIP : Périmètre d'intérêt paysager.
- PICHE : Périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique.
- PVR : Point de vue remarquable
- RGBSR : Règlement général sur les bâtisses en site rural
- SDC : Schéma de développement communal
- SDP : Schéma de développement pluri-communal
- SDT : Schéma de développement territorial
- SOL : Schéma d'orientation local.
- ZACC : Zone d'aménagement communal concerté.
- ZHIB : Zone humide d'intérêt biologique
- ZPU : Zone de protection en matière d'urbanisme